



TRAVAIL

5¢

Volume XXII — No 7

Organe officiel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada

Montréal — Juillet 1946

Eclatant Congrès de la Fédération du Bas Façonné

A Saint-Hyacinthe, les 15 et 16 juin derniers — Importantes résolutions — M. Roméo Vallée réélu président

M. Roméo Vallée réélu président

Le troisième congrès de la Fédération du Bas Façonné tenu à Saint-Hyacinthe, les 15 et 16 juin, fut un succès complet. Nombreuse représentation : 11 syndicats, 50 délégués venant de Drummondville, Farnham, Granby, Richmond, St-Hyacinthe, St-Jean, Sherbrooke, Nicolet et Plessisville.

Les négociations de conventions collectives actuellement en cours pour ces différents centres profiteront à environ 4,000 ouvriers, dont 3,000 sont présentement syndiqués.

Dans le cours de l'année qui commence, la Fédération espère compléter dans la province l'organisation du bas façonné et

circulaire. Il faut dire que quatre conventions collectives sont même actuellement en vigueur et qu'elles ont valu des augmentations de salaires très substantielles.

Le Congrès a adopté plusieurs résolutions importantes de portée générale, notamment celle de demander à la C.T.C.C. de presser le gouvernement provincial d'adopter une loi du crédit ouvrier.

Le Congrès a aussi adopté des règles de discipline syndicale en rapport aux différends ouvriers.

M. Roméo Vallée a été réélu à la présidence de la Fédération.

Le Président général de la C.T.C.C. visita les congressistes, les félicita de la belle tenue de leur congrès et promit à la Fédération les plus grands succès.

La C.T.C.C. déçue au sujet du nouveau budget présenté par l'Hon Hsley

L'honorable Hsley a présenté à la Chambre des Communes un budget qui déçoit la classe ouvrière.

Seulement 660,000 citoyens paieront moins d'impôts. Ce chiffre est ridicule quand on sait que ce nombre représente actuellement ceulides employés féminins et qu'il y a par ailleurs 2,117,000 employés masculins.

La C.T.C.C. demandait l'exemption pour tous les hommes mariés gagnant \$2,000, et moins et les célibataires gagnant \$1,200, et moins.

Le Ministre des Finances ne promet des exemptions que sur les salaires inférieurs, dans chaque cas, à \$1,500, et \$750. Près de 700,000 femmes gagnent une moyenne de \$490, par année, alors que les 2,117,000 travailleurs mas gagnent une moyenne de \$993.00

Il ressort de ces chiffres qu'un nombre ridicule de chefs de famille bénéficient du dégrèvement de l'impôt après avoir enlevé une assez forte proportion des femmes et des célibataires bénéficiant du même dégrèvement.

Cela est d'autant plus criant d'injustice lorsqu'on sait que les exemptions d'impôt n'entreront en vigueur qu'au début de 1947 et que par ailleurs le gouvernement donne des milliards à l'étranger.

posé et adopté unanimement qu'on fasse pression à Ottawa pour que la Chambre des Communes choisisse un drapeau authentiquement canadien, ne portant aucun emblème, aucune armoirie, aucun signe quelconque d'allégeance à une nation étrangère, quelle qu'elle soit.

On parle à tout venant de l'indépendance du Canada, et c'est avec fierté qu'on le fait, mais il importe aussi de l'extérioriser, de la rendre tangible en quelque sorte. Peut-on mieux le faire qu'en donnant au pays, à notre pays son propre drapeau bariolé d'aucun emblème étranger, si noble soit-il.

Importante décision de l'exécutif

Les résolutions d'intérêt général devront parvenir au secrétaire-général de la C.T.C.C. au plus tard le 15 août.

Lors de la dernière réunion de l'Exécutif de la C.T.C.C., tenue à Montréal le 21 juin dernier, il a été décidé que les fédérations devront faire parvenir leurs résolutions d'intérêt général au secrétaire-général au plus tard le 15 août. Ce qui veut dire que les fédérations ne devront pas attendre à leur Congrès si ces derniers ont lieu après le 15 août pour adopter de telles résolutions mais qu'elles devront plutôt les adopter dans des réunions de leurs Bureaux Fédéraux d'ici le 15 août.

Cette décision a été prise parce que trop nombreuses sont les fédérations qui tiennent leur Congrès dans les jours précédant celui du Congrès de la C.T.C.C. Il faut éviter, cette année, un surcroît de travail insupportable au secrétaire général au moment même où il faut s'occuper de tous

A tous les Syndicats affiliés

Le secrétaire général de la C.T.C.C. nous prie de rappeler à tous les syndicats affiliés à la C.T.C.C. l'article suivant de la constitution de la C.T.C.C. :

Art. 27. — Toutes les résolutions qui doivent être soumises au congrès de la C.T.C.C. devront passer tout d'abord par les fédérations ou les conseils centraux, selon le cas; les fédérations et les conseils centraux devront faire parvenir les dites résolutions au secrétaire général de la C.T.C.C., au moins trente jours avant la date d'ouverture du Congrès.

Le Congrès devant avoir lieu les 15, 16, 17, 18 et 19 septembre prochains, les résolutions devraient donc parvenir au secrétaire général au plus tard le 15 août.

Augmentation de salaire dans l'industrie de la chaussure

A la suite de la requête de l'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussure de Québec Inc., le Conseil Régional du Travail a ordonné, le 7 mai dernier, à tous les employeurs assujettis au décret provincial 2256 et amendements, relatif à l'industrie de

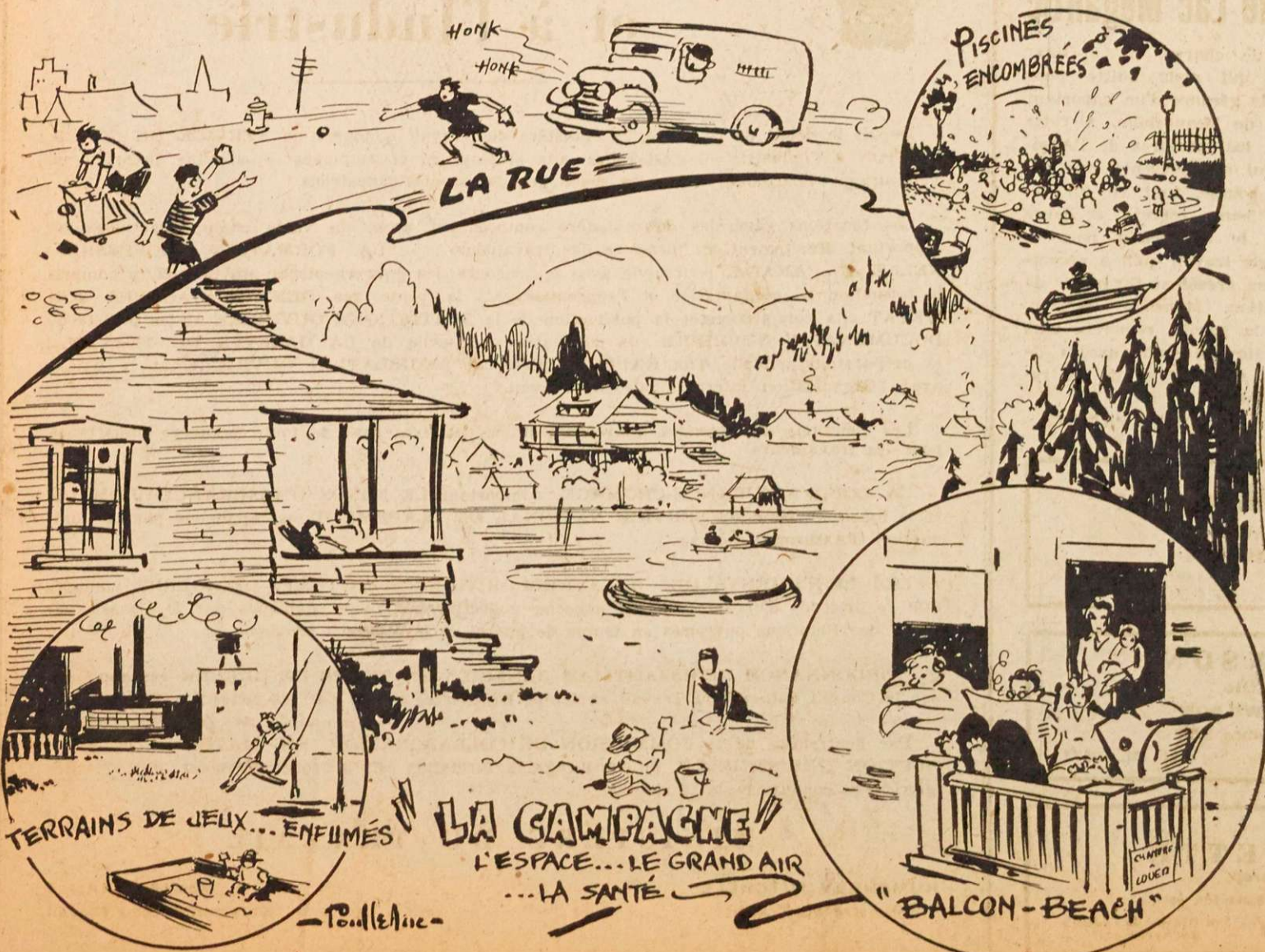
la chaussure, de mettre en vigueur les recommandations du Comité de négociation. En conséquence, des ajustements substantiels de salaires en faveur des employés d'un groupe de manufacturiers de la ville et du district de Québec sont en vigueur depuis le 1er juin dernier.

Pour un vrai drapeau canadien

Il est bien vrai que les Canadiens veulent rien autre chose qu'un drapeau distinctif, c'est-à-dire un emblème où ne se retrouve aucun signe d'allégeance à un pays étranger. L'opinion est la même chez nos ouvriers, nos cultivateurs, nos professionnels. A la dernière réunion du bureau confédéral de la C.T.C.C.: "Il est pro-

Histoire de la C.T.C.C. pages 6 et 7

les préparatifs de l'ouverture du grand Congrès et afin d'éviter une tâche surhumaine au Comité des Résolutions dans la complication, la classification et la fusion des résolutions qui lui sont remises en trop grand nombre, à la dernière minute et afin d'éviter les représentations au Congrès de résolutions trop contradictoires. Du reste en suivant cette consigne les fédérations ne feront que se conformer à la Constitution de la C.T.C.C. demandant à ce que tous les projets de résolutions soient remis au plus tard le 15 août au secrétaire-général.



Les enfants de la classe ouvrière en vacances...

Les enfants de la classe ouvrière entrent en vacances. Ils auraient droit au soleil et l'air pur de la campagne en compagnie de leurs parents qui en profiteraient avec eux et pourtant, quel est leur partage?...

Augmentation de 10% à la Parisian Corset

Activités du Syndicat de l'Industrie du Corset
de Québec

Le Syndicat national catholique de l'industrie du corset de Québec vient d'obtenir une augmentation moyenne de dix pour cent pour tous ses membres employés à la compagnie Parisian Corset de Québec. Dans certains cas, les augmentations ont été supérieures à dix pour cent.

Le Syndicat du Corset, fondé en 1938, s'est toujours montré très actif et a obtenu de grands avantages pour ses membres. Ce syndicat est à peu près exclusivement féminin. Les jeunes filles, membres de ce syndicat, ont obtenu, depuis leurs premières négociations, des augmentations variant de trente à quarante pour cent sur les salaires en vigueur au moment de la fondation du Syndicat.

Le Syndicat du Corset a réalisé en faveur de ses membres les principaux points suivants :

1. Augmentation de salaires, telle que ci-haut indiquée;
2. Semaine de quarante-quatre heures;
3. Temps et demi après els heures régulières de travail;
4. Vacances payées;
5. Atelier fermé;
6. Prélèvement des contributions sur la paye (check-off);
7. Organisation d'une procédure de règlement rapide et efficace des griefs; etc., etc.

Les employées jouissent maintenant d'une salle de repos très moderne, où elles ont la radio, et où elles peuvent se retirer durant les périodes de repos, soit dix minutes le matin et un quart-d'heure l'après-midi.

Tous ces magnifiques résultats ont été obtenus grâce à la coopération des syndiqués, au bon travail du comité exécutif du syndicat, et surtout à la vigilance et au dévouement illimité de la présidente, Mlle Bernadette Lachance.

Mademoiselle Lachance a occupé la présidence du Syndicat au cours des dernières années, et c'est sous sa direction que la plupart des avantages ont été obtenus pour les membres. Lors de

la dernière assemblée du Syndicat, toutefois, Mlle Lachance a dû donner sa démission, ayant été invitée à occuper la charge de contremaîtresse dans l'établissement de la Parisian Corset. Le Syndicat a vivement regretté son départ, mais l'a félicitée de sa promotion où elle continue d'aider ses compagnes de travail et de faire régner une atmosphère syndicale qui ne se dément pas.

Le Syndicat a présenté à Mlle Lachance un magnifique cadeau à l'occasion de sa démission, et celle-ci s'est montrée très touchée de cette marque de gratitude à son égard.

Le Syndicat de l'industrie du corset de Québec a toujours fait honneur au Conseil Général de Québec et à la C.T.C.C. Il a été cité en exemple à maintes reprises et avec raison. Sa présidente, Mlle Lachance, s'est taillé une réputation de présidente modèle dans toute la C.T.C.C. et elle a fait sa bonne part pour l'expansion du mouvement syndical catholique.

Le Syndicat national catholique de l'industrie du corset de Québec a choisi le comité exécutif suivant :

Président : M. Herménégilde Boudreau; vice-présidente : Mlle Cécile Noël; secrétaire : Mlle Thérèse Denoncourt; trésorière : Mlle Rose-Alma Petitclerc; ass.-secrétaire : Mlle Madeleine Paquet; ass.-trésorière : Mlle Jacqueline Breton; sentinelle : Mlle Françoise Côté.

"LE TRAVAIL" souhaite plein succès à Mlle Lachance dans ses nouvelles fonctions, félicite le nouveau président du Syndicat et formule des vœux pour que le comité exécutif continue à diriger les destinées du syndicat dans la voie du progrès.

Elections chez les commis de Lac Mégantic

Lors de son assemblée régulière, l'Association des Commis de Lac Mégantic procéda à l'élection de son nouveau Conseil pour l'année 1946.

M. Philippe Leblanc a été élu président. Ont été élus: M. Murdo Mackenzie, vice-président, et M. Léonce Ballargeon, secrétaire, et Mlle Laurette St-Pierre, trésorière. MM. Magella Arguin, Gérard Aumais, Mlles Rose Béliveau et Denise Brûlotte ont été élus Directeurs et Directrices. M. Henri Durand, sentinelle.

L'assemblée rendit un beau témoignage d'estime au Président

sortant de charge, M. J.-Oscar Samson, qui nous quitte pour prendre la gérance d'un important magasin de Beauveville. A cette occasion, les membres de l'Association lui ont présenté une généreuse bourse, tout en lui exprimant leurs regrets et leurs souhaits, le remerciant pour le magnifique travail qu'il a accompli comme président fondateur de l'Association. Monsieur Samson, prenant la parole, remercia tous ses concitoyens qu'ils assura de son bon souvenir et de sa reconnaissance.

J.-Camille PARENT

Compagnie Acton Shoe Ltée

Alfred LAMBERT Inc., distributeur
CHAUSSURES DE TOUS GENRES

26, rue Notre-Dame ouest

Montréal

DANIEL JOHNSON

AVOCAT et PROCUREUR

ROBINSON, JOHNSON & WILSON

Edifice Aldred — chambre 2202

507, Place d'Armes, Montréal

Tél. PL. 9571

Tél.: FR. 0117

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Bières, vins et spiritueux servis tous les jours

AMHERST et DEMONTIGNY (à proximité de l'édifice des Syndicats)

Un deuxième centre d'apprentissage à Montréal

Ouvert seulement l'an dernier, le centre d'apprentissage de la rue Laurier a reçu tant de candidats que les directeurs ont tôt fait de constater que les locaux étaient trop petits. Il fallait absolument recevoir les apprentis-briqueurs en si grande demande à l'heure actuelle; c'est à cette fin que les autorités ont décidé d'ouvrir un deuxième centre à 2186, avenue Wilson, N. D. G. A ce centre no 2, 40 apprentis briqueurs, tous vétérans, sont à l'oeuvre.

L'enthousiasme est grand dans les deux centres et tout nouveau postulant y est accueilli à bras ouverts.

L'avenir, dit-on, dans les métiers du bâtiment, est des plus prometteurs, et ceux qui se qualifient peuvent garantir leur vie pour bien des années à venir.

Vote à la Johns Manville

Une fois de plus nous avons eu raison de nos adversaires — C.C.T. — à la Johns Manville d'Asbestos.

Le vote pris à la suite de la grève, a tourné à notre avantage. Preuve évidente de la confiance que les ouvriers d'Asbestos ont mis dans la C.T.C.C. et ses représentants, dont le travail mérite beaucoup d'éloges.

M. A. Comeau à son dernier repos

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. A. Comeau, secrétaire général de la Fédération des métiers de l'imprimerie du Canada, survenue le 9 juin dernier, à Montréal.

A la famille du défunt, "Le Travail" offre l'expression de ses vives condoléances.

AU NOUVEAU CENTRE D'APPRENTISSAGE



Cette photo, prise au centre d'apprentissage de Montréal, nous fait voir M. Morris Boond, un élève, et le professeur, M. Ed. Berthiaume.

Oui et non sont les plus courts et les plus faciles à prononcer, et ceux qui demandent le plus d'examen. (Talleyrand).
Les petits esprits sont blessés des plus petites choses. (Vauvenargues)

MERCIER & DION

FOURRURES DE QUALITE

- Emmagasiner
- Réparations
- Manteaux sur commande

FR.
2711

2117, rue MONT-ROYAL
ALBERT MERCIER, prop.

près de la rue
DELORIMIER
Rés. Tél.: AM. 8816



Service aux Travailleurs et à l'Industrie

Depuis le début de ce siècle, le ministère du Travail a fourni un SERVICE DE CONCILIATION à l'industrie — c'est-à-dire, aux employeurs et employés — afin de favoriser et d'encourager l'harmonie entre les deux grands associés industriels.

Les fonctions générales du ministère comprennent aussi un vaste champ d'activités se rapportant directement au bien-être des travailleurs — LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU CANADA, poursuivie avec le concours des gouvernements provinciaux, y compris la formation en réadaptation et l'apprentissage... la vente des RENTES VIAGERES SUR L'ETAT... la compilation et la publication de la STATISTIQUE OUVRIERE et les projets de DOCUMENTAION OUVRIERE... la publication mensuelle de LA GAZETTE DU TRAVAIL... la préparation annuelle d'un RAPPORT SUR LA LEGISLATION OUVRIERE et la liaison avec l'Organisation internationale du Travail.

Les fonctions des agences gouvernementales connexes sont de toute première importance pour les travailleurs.

LA LOI D'ASSURANCE-CHOMAGE, comportant LE FONDS D'ASSURANCE-CHOMAGE et le fonctionnement du SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT, est appliquée par la Commission d'Assurance-chômage.

LES REGLEMENTS DES RELATIONS OUVRIERES EN TEMPS DE GUERRE, comportant le droit de s'organiser et de négocier collectivement, sont appliqués par le Conseil national des Relations ouvrières en temps de guerre et les conseils provinciaux.

L'ORDONNANCE REGISSANT LES SALAIRES EN TEMPS DE GUERRE est appliquée par le Conseil national du Travail en temps de guerre, assisté par les conseils régionaux.

Par l'entremise de la COMMISSION DE COLLABORATION EN MATIERE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE, on encourage la formation et le fonctionnement des Comités ouvriers-patronaux de la production.

MINISTERE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA,
Sous-ministre du Travail

Nouvelles du mouvement

SAINT-HYACINTHE.

Le Syndicat de la Métallurgie vient d'obtenir sa reconnaissance syndicale et commencera incessamment les négociations pour une convention collective.

Syndicat des Menuisiers.

Les négociations sont commencées en vue de la signature d'une nouvelle convention collective à la Compagnie Caouette, Ltée. La convention, dit-on comportera de multiples avantages pour les ouvriers de cette manufacture.

Syndicat de la Construction.

Le syndicat de la Construction vient d'obtenir pour ses syndiqués de la Southern Canada Power une augmentation de salaire de 10% rétroactive au 4 juin 1945, et ceci conformément aux décisions des Conseils Régional et National.

Syndicat des Institutions Religieuses.

Les syndiqués des Institutions Religieuses se réjouissent à la pensée que partout à travers le diocèse de St-Hyacinthe, les augmentations accordées lors du renouvellement de leur convention seront remises à tous et à chacun des employés concernés. La seconde publication des dits amendements dans la Gazette Officielle est en effet du domaine du passé depuis quelques semaines.

Le Syndicat des Employés du Meuble.

Le syndicat des Employés du Meuble voit avec atelier fermé et sa semaine de 52 heures acceptés par l'association des Manufacturiers de Meubles. Les syndiqués se réjouissent des avantages obtenus à date et en attendant d'autres très intéressantes dans un avenir assez rapproché.

QUEBEC.

Le Syndicat Catholique des Employés de Magasins de Québec Inc., qui était en négociations depuis assez longtemps déjà avec l'Association des marchands détaillants de Québec, et l'Association patronale du commerce de Québec, vient de voir aboutir ses négociations par la signature des amendements à leur convention collective à extension juridique. Ces amendements changent complètement la manière de payer les employés. En effet, les salaires qui autrefois étaient payés selon le pourcentage des employés le seront à l'avenir selon leurs années d'expérience.

Les amendements apportent aux 4,500 employés du commerce de détail de Québec des augmentations de salaire appréciables, de même qu'une fête chômée et payée en plus de celles qu'ils avaient autrefois : la Confédération.

Il serait trop long de donner en détails les différents changements apportés dans les salaires. Pour plus de détails, consultez la Gazette Officielle du 4 mai, page 1260.

Il est à noter que toutes ces augmentations sont rétroactives au 1er janvier 1946.

HULL :

Deux syndicats viennent d'être affiliés au Conseil Central de Hull. L'Association des Employés d'Hôpitaux du district de Hull. Ce syndicat, qui est incorporé légalement et qui a été certifié par la Commission des Relations Ouvrières de Québec, vient de signer un contrat collectif très avantageux, accordant entre autres choses, la journée de 8 heures et une augmentation générale de \$2.00

par semaine, avec l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull. La présidente est Mlle Madeleine Lacombe et le Secrétaire, M. J.-Edmond Voyer. Ce syndicat demandera son affiliation à la C. T. C. C. au cours du mois de juin.

Syndicat de Construction de la Gatineau.

Ce syndicat groupe les ouvriers en construction du comté de Gatineau. Il est incorporé légalement et a son siège social à Gracefield, Qué. Il vient d'obtenir un amendement à la convention collective qui régit ce district, que fixe les salaires à 70 sous de l'heure. Le salaire minimum, auparavant, était de 45 sous. Ce syndicat demandera, au cours du mois son affiliation à la Fédération du Bâtiment. Son président est M. Hector St-Jean et son secrétaire, M. Gérard Bertrand.

Syndicat de l'Industrie de l'Imprimerie.

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, ce syndicat organisait un grand banquet, le 27 mai dernier. (On en trouvera le compte rendu dans une autre page de la présente édition.) Ce syndicat vient d'organiser une section de la radio, laquelle groupe les employés du poste C.K.H.C. de Hull, propriété du journal Le Droit d'Ottawa. Cette section est actuellement à négocier une convention collective et tout fait prévoir que le contrat sera signé à l'amiable.

Syndicat des Employés de la Cité de Hull.

Ce syndicat vient d'organiser une soirée intime à l'occasion de la mise à la retraite de M. Théo. Lanctôt, ingénieur de la Cité. Cette soirée fut des mieux réussies. Ce syndicat est également à discuter un contrat collectif avec la Cité de Hull. Les négociations jusqu'à présent n'ont pas donné grand résultat, et tout fait prévoir que ce conflit ira à l'arbitrage.

Syndicat des Maîtres et Employés Barbiers.

Ce syndicat est très actif et ses deux sections de patrons et d'employés s'entendent parfaitement entre elles. Deux amendements au contrat collectif actuel viennent d'être demandés unanimement : 1° La fermeture des salons à 7.00 p.m., tous les soirs de la semaine, sauf le lundi alors que les salons sont fermés toute la journée. 2° L'inclusion d'une clause accordant une semaine de vacances payées annuelle aux employés après chaque année de service.

Le journal LE TRAVAIL.

A la suite de la visite du président de la C. T. C. C., M. J.-Alfred Charpentier, le 1er mai dernier, le Conseil Central a entrepris une vigoureuse campagne d'abonnements au journal Le Travail auprès de ses syndicats affiliés. Les résultats sont des plus encourageants. Jusqu'à date, les syndicats suivants ont voté un abonnement en bloc pour tous leurs membres, savoir : L'Association des Maîtres et Employés Barbiers, le Syndicat Interprofessionnel, Syndicat de Construction de la Gatineau, Union des Menuisiers Charpentiers, Syndicat Industriel de Fassett, Association des Employés d'Hôpitaux. A mesure que chaque syndicat siège, le Conseil poursuit sa campagne, et il a bon espoir que d'ici la fin de juin, la grande majorité de ses syndicats affiliés seront abonnés en bloc au journal.

Nouvelles conventions collectives

CHICOUTIMI :

Le Syndicat National du Textile de Chicoutimi a signé une convention collective avec la filature du Saguenay Ltée. M. H. D'Amour a pris une part active à cette convention. Les ouvriers bénéficieront d'augmentations de salaires appréciables allant jusqu'à 6% et jouiront de la retenue syndicale

WINDSOR MILLS :

Le Syndicat de la Pulpe et du Papier de Windsor Mills est tout heureux de nous apprendre qu'il a signé, à la fin de mai dernier, une convention collective avec la Canada Paper Co. La convention comporte les clauses suivantes : augmentation, vacances, sécurité syndicale, etc... Depuis la signature de cette convention, de nombreux membres ont joint les rangs de ce syndicat et bientôt il n'y aura que des syndiqués dans les trois manufactures syndiquées par le Syndicat de Windsor Mills.

MONTREAL :

Sentence arbitrale favorable aux assistants-contremaîtres de la

ville de Montréal

Le tribunal d'arbitrage s'est montré favorable sur plusieurs points à cette catégorie d'employés, notamment en ce qui concerne les heures de travail et le

temps supplémentaire. Ainsi les assistants-contremaîtres et l'instructeur de natation en charge auront les mêmes heures régulières que les ouvriers qu'ils dirigent.

M. Gérard Picard a joué un rôle important dans cette sentence et il mérite nos félicitations.

Chez les plâtriers.

L'Association des plâtriers et finisseurs en ciment Inc. vient d'obtenir un salaire de \$1.17 de l'heure. Les confrères Lamoureux et Marchand ont été vraiment plus qu'à la hauteur de la tâche dans cette victoire.

Les Menuisiers.

Après de longs pourparlers et aussi une longue attente, le Conseil régional s'est rendu à la demande des ouvriers et a accordé aux menuisiers une augmentation de salaires de 10%. Les ouvriers concernés recevront plus de \$12,000,000. (douze millions) d'augmentation au cours de l'an prochain.

Nos félicitations à M. A. Gosselin qui a fort bien débattu la cause des ouvriers en la circonstance.

Une internationale de la jeunesse

Du 31 octobre au 10 novembre 1945, plus de 445 délégués et 160 observateurs de 62 pays prirent part à une conférence de la jeunesse dans le but d'étudier les problèmes de la jeunesse et de fonder une fédération mondiale permanente.

Le but fut atteint et fut fondée "La Fédération mondiale de la Jeunesse".

Que penser de tout cela? Le confrère Jolicoeur, du Secrétariat de Joliette, qui a participé à la conférence, nous le dit dans un récit de son voyage qu'il a intitulé "Aspects de Voyage". Sans doute enverra-t-il son travail "Aspect de Voyage" à quiconque le lui demandera. Le document en vaut la peine!

Nos félicitations au confrère Jolicoeur.

206, RUE DU PONT

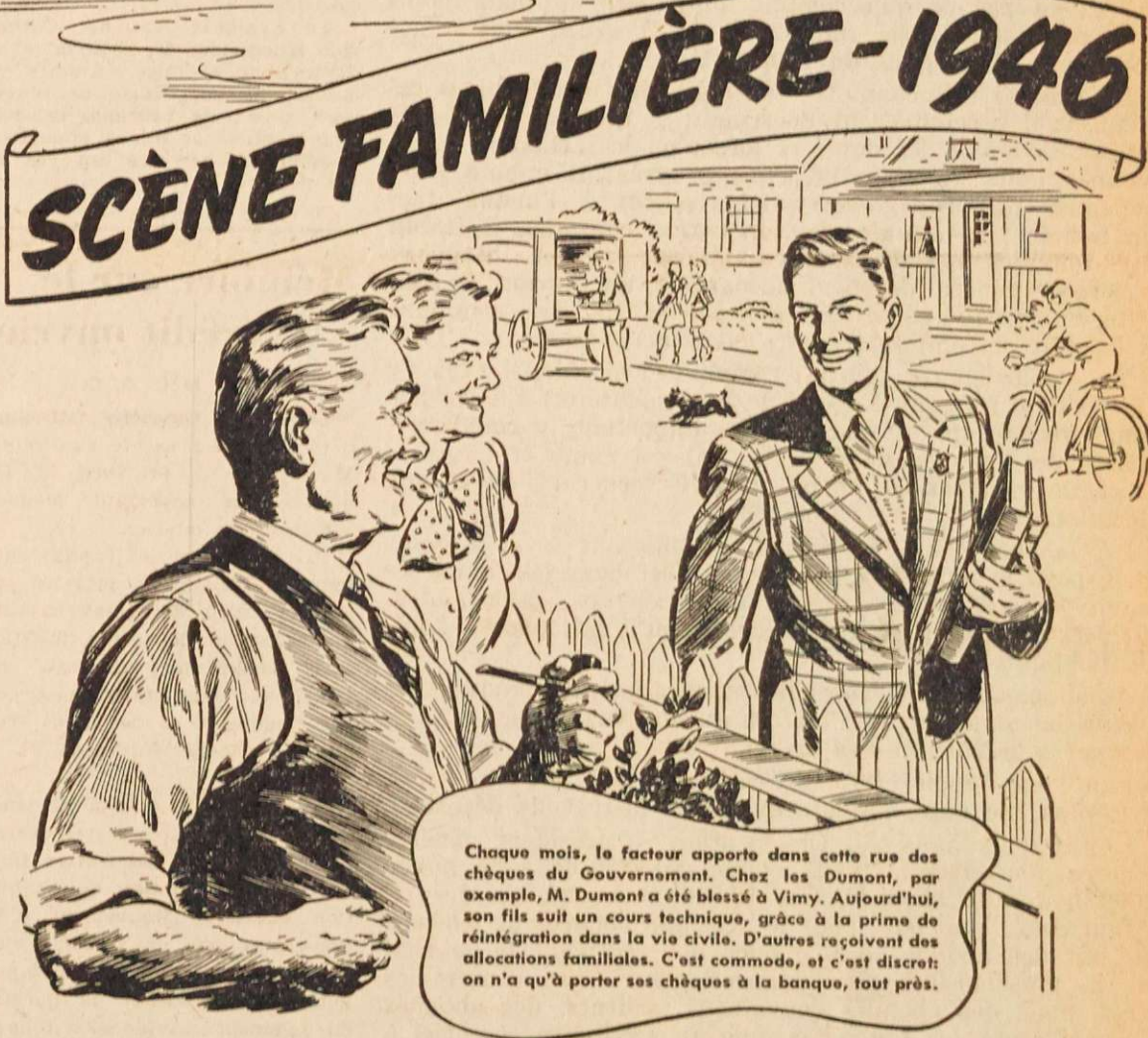
Tél.: 4-4641

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Toute réparation mécanique

Spécialités: Bornes-fontaines, Soudure électrique et autogène.



Un chèque à la seconde

Vous recevez peut-être des chèques du Gouvernement. Vous pouvez les toucher sans frais à n'importe quelle succursale d'une banque à charte, au Canada. En une seule année, le Gouvernement a émis quelque trente-six millions de chèques —soit plus d'un à la seconde, jour et nuit. Ils étaient destinés aux bénéficiaires des allocations familiales, aux membres du personnel des divers services des armées et aux personnes à leur charge, aux titulaires d'une rente viagère, aux employés des entreprises d'État, etc. . . .

Imaginez les frais que devraient payer les contribuables, s'il fallait distribuer toutes ces sommes en argent dans des milliers de bureaux spéciaux, et les inconvénients qu'il y aurait à vous rendre à l'un de ces bureaux pour toucher votre argent.

La tâche est facile

Votre banque assume, depuis le début de la guerre, un grand nombre de services publics de cette nature, et elle continue de le faire. L'organisation qui lui permet de remplir aisément cette tâche la met en mesure de répondre à l'avenir, dans son domaine, aux besoins du pays.



Cette annonce est commanditée par votre banque

TRAVAIL

Organe mensuel officiel de la

Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada

Rédaction — Administration

1231 est, rue Demontigny, Montréal — Tél. FRontenac 3396

Secrétaire de la Rédaction : Pierre Forest.

Abonnement : Un an, \$0.60; deux ans, \$1.00; le numéro, 5 sous.

Publié par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et imprimé par l'Oeuvre de Presse Salaberry, 38, Ste-Cécile, Valleyfield.



Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

Notre tirage doit être fort

Vous connaissez les grandes lignes de la politique française à l'heure présente. Parmi les partis, il en est un, le plus fort, qui s'appelle le Mouvement Républicain Populaire.

Ce parti possède naturellement plusieurs journaux. Mais il y en a un qui donne le ton, qui est l'organe de ce mouvement : c'est *L'Aube*.

Depuis trois mois, je reçois personnellement ce journal. Je l'ai lu avec attention jusqu'ici. J'en ai tiré d'excellentes leçons.

Il remplit un rôle magnifique. Il prône les idées de ce mouvement, fait connaître ses hommes et leurs réalisations, éclaire les esprits, façonne chez tous une âme commune.

N'est-ce pas ce qu'accomplit aussi, sur un plan moins vaste, mais tout aussi important, *Le Travail*, organe des travailleurs catholiques du Canada?

Le Travail fait connaître les idées des syndicalistes catholiques; il proclame leur doctrine : la doctrine sociale de l'Eglise; il défend les ouvriers lorsqu'on les attaque; il fait rayonner leurs victoires et leurs progrès; il appuie leurs campagnes de propagande qui travaillent à l'instauration d'un monde plus social; par son action continue, il établit entre tous les syndicalistes catholiques et dans la classe ouvrière en général des liens de parenté, un courant de solidarité, en quelque sorte, il donne à tous une âme commune qui les fait se comprendre et s'entraider.

Mais pour que ce journal remplisse son rôle, il faut s'y intéresser, le recevoir d'abord, le lire ensuite et le faire lire aussi, puis, ce qui est encore plus important, y collaborer, y participer en quelque sorte en faisant connaître l'action de chaque syndicat, de chaque conseil "central", de chaque fédération.

Un journal qu'on ne lit pas, si puissant et si à point soit-il, perd la moitié de sa valeur. C'est dans les mains de chaque syndicaliste, à temps et à contretemps, qu'il vaudra, qu'il sera fort, qu'il se verra écouté, qu'il influencera l'opinion publique.

Ainsi, parmi les devoirs du syndicaliste, se trouvent la fidélité, la confiance et l'intérêt à son journal qui n'a en vue que la défense de ses droits.

Plus vous appuierez *Le Travail*, plus la C. T. C. C. sera forte, plus elle aura d'atouts en mains pour vous défendre.

Il y a deux mois, M. Charpentier, le président général de notre mouvement, fixait comme objectif de cette année 10,000 nouveaux abonnés. Ces 10,000 nouveaux abonnés, il les faut coûte que coûte pour le prochain congrès de Québec. Non pas des abonnés quelconques qui reçoivent le journal sous la pression des circonstances, pour faire comme les autres, mais des abonnés convaincus, ardents, des abonnés qui considèrent *Le Travail* comme un auxiliaire essentiel à l'oeuvre qu'ils poursuivent et aux buts qu'ils recherchent.

Il y a aujourd'hui tout près de 65,000 syndicalistes catholiques. Il n'existe pas de raison pour que le journal de la C. T. C. C., leur journal par conséquent, n'entre pas dans 50,000 foyers au moins, et cela très bientôt.

Et le jour où ce journal pénétrera dans 50,000 foyers, même s'il n'a ni l'épaisseur ni la grandeur du quotidien, on l'écouterait, on suivrait ses conseils, car on saura qu'il parle au nom de toute notre classe ouvrière, qu'il en est la voix puissante, forte, sérieuse et hardie.

André ROY

"Faites du bruit et vous aurez de la publicité"

"Ne vous préoccupez pas du vrai ou du faux dans tel ou tel cas, mais ayez de la publicité à gros titres dans les journaux." Tel est le conseil que les chefs des unions étrangères donnent à leurs organisateurs locaux.

Ne pourrait-on pas croire que ceci semble vrai à constater comment s'est menée la grève des employés du Textile de Montréal, sous la direction de Kent Rowley et de Madeleine Parent? A lire les journaux qui, presque chaque jour,

Quand j'observe,



Je constate que...

Le Conseil Central des Trois-Rivières fait campagne pour obtenir une diminution de l'impôt des travailleurs... qu'il a passé une résolution pour appuyer la Commission Scolaire dans son programme d'orientation professionnelle...

Pour la première fois dans l'histoire de la poste rurale, il vient de se fonder un Syndicat des postillons ruraux.

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida vient de retenir les services d'un recruteur et organisateur dans la personne de X. Claveau...

Le chômage diminue dans la région de Chicoutimi...

Les employés du bas façonné de la Nordic de Granby ont décidé de préparer un plan d'assurance-groupe lors de leur réunion du 12 mai dernier...

Le Syndicat National Catholique récemment formé à la manufacture de chemise "Empire" de Louiseville est décidé de renverser l'union de boutique de cette manufacture et que 2 enquêteurs provinciaux ont été envoyés sur les lieux.

Mémoire sur le crédit ouvrier

par la L. O. C.

La Ligue Ouvrière Catholique a récemment présenté au Premier Ministre de la province, M. Duplessis, un important mémoire sur le crédit ouvrier.

Fait important et capital entre tous, ce mémoire a pris les proportions d'un document irréfutable constitué de pièces justificatives basées sur des faits concrets, sur des statistiques gouvernementales et découlant d'enquêtes menées sûrement et de longu main.

La C.T.C.C. a déjà demandé, dans ses mémoires au Gouvernement Provincial, de mettre fin à la tragique situation de l'habitation ouvrière. Mouvement d'Action catholique, la L.O.C. vient à son tour faire pression sur l'état; elle envisage la question du logement ouvrier sous tous ses angles et conclut en somme que la sécurité de toute la province

nous informent de ce qui se passe, on serait porté à penser qu'il y a une masse considérable d'ouvriers et d'ouvrières du Textile de Montréal qui subissent l'influence de ces deux organisateurs de l'Union Internationale. Nous croyons que le groupe Rowley-Parent n'est pas très considérable. De fait, il n'y avait pas beaucoup de piqueteurs devant les usines où les travailleurs étaient supposés être en grève. Mais la publicité relativement à cette grève a été considérable. On mettait en pratique le conseil mentionné plus haut : "Ayez surtout de la publicité!" "Faites parler de vous! Faites parler de votre Union! Peu importe que les travailleurs vous approuvent!"

Evidemment et de la sorte, le public en général, qui ne peut pas toujours se rendre compte des faits, sera sous l'impression que l'affaire est considérable et que surtout les organisateurs sont très puissants. Mais il ne faut pas toujours se fier à ce que le journal rapporte; il est très facile de faire paraître un compte rendu dans les journaux. Plusieurs pourraient ainsi se laisser prendre et tromper. Un petit objet paraîtra énorme si on le regarde dans un microscope. Non. Il ne suffit pas de faire beaucoup de bruit et d'avoir de la publicité en première page d'un journal, il faut surtout voir le résultat.

Mgr E. Lapointe fêté à Chicoutimi

Le mois dernier, Mgr Eugène Lapointe, de Chicoutimi, fêta son soixantième anniversaire de sacerdoce.

Monseigneur Lapointe fut le premier fondateur du Syndicalisme catholique au Canada et en demeurera longtemps un propagandiste émérité et, toujours, un admirateur sincère.

En guise de témoignage d'estime et de reconnaissance, le Président Général lui a fait parvenir le télégramme suivant :

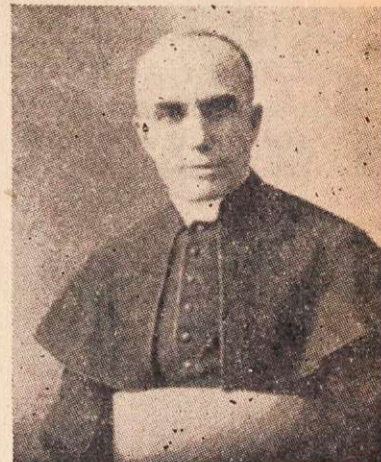
Mgr Eugène Lapointe,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi.

Hommages, félicitations, gratitude, vœux, bénédictions célestes en ce jour de vos noces de diamant sacerdotales.

Alfred CHARPENTIER,
Président C. T. C. C.

A ce télégramme, Mgr Eugène Lapointe répondait par un mot de joie et il ajoutait : "Quand nous reverrons-nous? Je me fais vieux...!"

Puisse-t-il demeurer avec nous longtemps encore, cet infatigable défenseur des causes nobles et généreuses... ce pionnier syndical à qui doit tant le syndicalisme catholique!



Mgr E. LAPOINTE

Les organisateurs communistes sont dénoncés

Les Honorables Ministres H. Mitchell, d'Ottawa, M. Duplessis et A. Barrette, de Québec, ont récemment dénoncé les organisateurs ouvriers communistes comme des fomentateurs de trouble.

L'attitude énergique des ministres est louable et elle a permis de discerner les éléments sains des indésirables. Les ouvriers sauront faire le partage et ne donneront leur appui qu'à des personnes et des unions fiables, responsables et capables de les représenter.

est en jeu... qu'un crédit ouvrier est ce qui répond le mieux, à l'heure actuelle, aux besoins ouvriers relativement à cette question du logement.

Que fera le Gouvernement?... Passera-t-il à l'action? Prendra-t-il ses responsabilités de façon positive?... Il semble que ce soit là son unique réponse à donner au mémoire de la L. O. C. Toute la classe ouvrière attend avec anxiété le "Crédit Ouvrier" et compte à bon droit que ceux qui dirigent ses destinées accompliront leur devoir... rien que leur devoir... et encore leur devoir... La masse le veut, ce "Crédit Ouvrier", la masse l'aura... elle qui le mérite... le gouvernement qui le doit.

La L. O. C. fait magistralement écho aux revendications de la C. T. C. C. d'il y a deux ans.

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.



parce qu'ils font leur part.



Préparez votre propre bonheur

Rendez-vous compte des avantages que vous pouvez retirer d'un certificat dans l'Ordre des Forestiers Catholiques.

- Protection financière, . . .
- Protection religieuse,
- Protection morale,
- Protection sociale.

Renseignez-vous en faisant venir notre brochure de 20 pages. Cela ne vous engage en rien et vous renseignera sur la manière de préparer un plan d'assurance convenable. — Ecrivez aujourd'hui même:

Les FORESTIERS CATHOLIQUES
1015, rue Saint-Denis,
MONTREAL.

Veillez m'envoyer gratis votre brochure de vingt pages "Préparez votre bonheur".

Nom

Adresse

[T1]

Occupation âge

Rapport de la commission des Industries mécaniques de B. I. T. à Toledo

Cette commission sur laquelle la Fédération des métaux était représentée par le confrère Lucien Lavallée, a siégé à Toledo, Etats-Unis, du 2 au 15 mai dernier, et comprenait 113 personnes de 13 pays ainsi réparties : Gouvernement : 23 ; Employeurs : 25 ; Employés : 24 ; B. I. T. : 30.

Voici, dans l'ordre, les importantes résolutions de cette conférence.

1. — Provisoirement, "Industries mécaniques" comprendra la transformation des métaux ordinaires ou précieux ou la fabrication de tous objets dans lesquels les parties métalliques requièrent la plus grande part du travail de transformation ou de fabrication.

2. — Dans le domaine de la Sécurité et de l'hygiène : a) Projet de résolution sur la standardisation internationale des statistiques des accidents et des maladies professionnelles; b) Projet de résolution sur la standardisation internationale des signes avertisseurs (des accidents industriels); c) Projet de résolution visant les services spéciaux de sécurité et les Comités de Sécurité, (Prévention des Accidents); d) Projet de résolution sur l'éducation et la propagande en matière de sécurité et d'hygiène industrielle.

3. — Dans le domaine de la Production et de l'Emploi : a) Nécessité de réaliser un niveau maximum de production et d'emploi dans les industries mécaniques du monde entier; b) Nécessité d'améliorer immédiatement la pénurie d'acier en Europe — pour un plein emploi; c) Nécessité pour les gouvernements de rationaliser leurs dépenses et services en vue de réduire le volume de chômage dans les industries mécaniques au temps ou l'emploi est en baisse; d) Nécessité pour les gouvernements d'assurer la sécurité sociale en établissant et développant — au cas de besoin — des projets de sécurité sociale en faveur des travailleurs et leurs familles; e) que le B. I. T. étudie les moyens à prendre en vue de neutraliser les répercussions de crises éventuelles; f) Que le cas des pays insuffisamment développés soit porté à l'attention du Conseil Economique et Social des Nations Unies pour correction de la situation.

4. — Dans le champ des relations industrielles : a) Que les membres de l'O. I. T. envisagent l'abrogation de toute loi portant atteinte au droit d'association — qu'ils recommandent au gouvernement de faire respecter ce droit; aa) Qu'une distinction soit faite entre les organismes chargés de traiter d'une part les

questions sociales et d'autre part les questions purement économiques et techniques — et en conséquence la constitution de pareils organismes avec juridiction précise; b) Que les conventions collectives soient respectées — et que tout accord comporte une clause d'arbitrage de tout différend surgissant au cours de la période valide du contrat; c) Que le B. I. T. soit invité à approfondir le problème des relations industrielles notamment sur les dispositions législatives, etc... et cela pour faire face aux changements législatifs et pratiques survenus ces dernières années dans les industries mécaniques; d) Que le B. I. T. étudie sous toutes ses faces le grave problème des régions insuffisamment développées.

Voilà un bref aperçu de ce que fut la Conférence des Industries mécaniques, à Toledo. Les délégués ont certainement accompli un travail considérable et nul doute que les travailleurs de cette industrie ne tarderont pas à s'en rendre compte. Pour nous, nous croyons que, d'autre part, les relations patronales ouvrières en bénéficieront beaucoup.

L'Académie Commerciale recevra les délégués

C'est à l'ACADEMIE COMMERCIALE DE QUEBEC que se tiendront toutes les assises du Congrès anniversaire de septembre.

Située dans la Haute-Ville, l'Académie Commerciale est remarquablement bien encadrée. Elle offre des avantages très intéressants à tout point de vue : magnifique panorama... tout près de la basilique... de la terrasse... entourée d'hôtels.

Comme on peut le voir, le Conseil Général de Québec n'épargne rien pour que le congrès soit un succès sans pareil.

AUGmentation de CINQ .. sous l'heure, salaire MINIMUM à \$30.00 par SEMAINE

La Fédération du Bois de Construction a obtenu des compagnies des centres de Rimouski, Price et Matane une augmentation de cinq sous l'heure, portant ainsi le salaire minimum à \$30.00 par semaine.

La même augmentation de cinq sous de l'heure a été obtenue pour les ouvriers des métiers de la construction des comtés des Trois-Rivières, Maskinongé, Saint-Maurice, Lavolette et Champlain. Cette augmentation couvre 10,000 ouvriers et représente un million de dollars par année.

Du 15 mai au 15 juin dernier, nous avons reçu 3,548 nouveaux abonnements. — Il nous faut 10,000 nouveaux abonnés d'ici le Congrès.

"LA DOCTRINE SOCIALE POUR TOUS"

Vous connaissez nos cours par correspondance...

Magnifique occasion de vous instruire sur :

Les questions ouvrières

Le Syndicalisme :

1. Ses adversaires — sa nécessité. 2. Ses bienfaits (historique) sa légitimité. 3. Définition — sa nature et ses buts. 4. Ses principes et son esprit. 5. Son organisation. 6. Son organisation (suite). 9. Son influence. 10. Les cercles d'étude. 11. Le syndicalisme au Canada — les syndicats catholiques nationaux. 12. Conclusions.

Chaque cours comprend douze leçons. Chaque leçon comporte un questionnaire qui doit être rempli, puis retourné au Centre Social pour y être corrigé. Les leçons sont envoyées sur réception des devoirs. Un examen final termine chaque cours. Les résultats, s'ils sont satisfaisants, sont couronnés par un certificat.

Les frais pour chaque cours sont de \$5.00, payables si l'on veut en deux versements de \$2.50.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

LE CENTRE SOCIAL

UNIVERSITE D'OTTAWA

OTTAWA, ONT.



Et Voilà Comment Les Arachides Du Mexique Créent Des Emplois Pour Les Machinistes Du Canada

Sortez un dollar de votre poche et regardez-le bien! Vous avez 35 cents, ou plus, de ce dollar qui vient du commerce extérieur du Canada. Sans cet apport, vous n'auriez que 65 cents, peut-être moins, de chaque dollar que vous possédez. Le commerce extérieur compte pour un tiers au moins dans le revenu national du Canada. C'est pourquoi nous devons nous passer de certaines marchandises dont nous avons besoin maintenant si nous voulons conserver nos clients à l'étranger... Déployons donc toute notre habileté pour bien façonner nos produits et nous acquitter des services qui font partie de notre commerce extérieur. Nos Commissaires du Commerce sont à leur poste dans 29 pays et ont mission d'aider les maisons canadiennes à vendre nos produits à l'étranger... ou d'acheter de ces pays les marchandises dont nous avons besoin. L'Office du Commerce extérieur du Ministère a son siège à Ottawa, où tous les hommes d'affaires canadiens intéressés peuvent obtenir de précieux renseignements. N'oublions pas, toutefois, que pour satisfaire les clients étrangers du Canada, ils doivent compter sur les efforts d'un chacun.



1. Là-bas, au Mexique, señor Sanchez cherchait un nouveau débouché pour ses arachides. Alors...



2. Il passa chez le Commissaire du Commerce du Canada, à Mexico, qui communiqua avec...



3. L'Office du Commerce extérieur, à Ottawa, dont la Division de l'Importation s'aboucha avec...



4. Les courtiers en denrées alimentaires de plusieurs villes du Canada; puis, après un certain temps...



5. Les ménagères par tout le Canada furent heureuses d'acheter des arachides...



6. Ainsi, les Mexicains eurent assez de dollars supplémentaires pour acheter des produits canadiens...



7. Au Canada, un fabricant de machines était en quête de nouveaux acheteurs...



8. Alors, il s'adressa à l'Office du Commerce extérieur, à Ottawa...



9. Cet Office, par l'entremise du Commissaire du Commerce, lui trouva un acheteur au Mexique...



10. Toutefois, il lui fallait se protéger contre les risques du crédit et se procurer l'argent voulu pour financer sa grosse commande... Il assura donc la transaction à la Société d'Assurance des Crédits à l'Exportation du Gouvernement...



11. La banque ne fut pas lente à lui prêter les fonds nécessaires...



12. Et un grand nombre d'hommes obtinrent des emplois lucratifs à sa fabrique, produisant des machines pour le Mexique.

Ils auront des vacances payées

Trois-Rivières, 19. — Les employés des salons de barbiers, coiffeurs et coiffeuses auront des vacances payées.

Un nouveau décret du gouvernement provincial sanctionne les amendements présentés au début de l'année par les Syndicats nationaux de la coiffure du district de Trois-Rivières, modifiant leur convention collective de travail. Le nouveau décret porte le no 2297 et est daté du 12 juin 1946.

Les officiers et négociateurs des Syndicats ont dû se rendre à Montréal plaider leur cause auprès du Conseil régional du Travail qui avait d'abord rejeté la requête et qui a ensuite révisé sa décision.

35 CENTS DE CHAQUE DOLLAR QUE VOUS TOUCHEZ PROVIENNENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA

MINISTÈRE DU COMMERCE, OTTAWA, CANADA
L'hon. James A. MacKinnon, Ministre
M. W. Mackenzie, Sous-ministre

Le Code des lois ouvrières et industrielles du Québec

édition de 1945, révisée à date

La législation fédérale affectant le travail

Nous avons encore quelques copies de cette édition qui nous réservons pour les membres d'associations ouvrières qui désirent se renseigner. C'est un volume de 400 pages, texte français et anglais en regard, qui vous mettra au courant de la législation ouvrière tant fédérale que provinciale.

Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le à
GUS. FRANCO, compilateur.

Prix spécial pour les membres d'associations ouvrières : \$2.50,
soit une réduction de 50%

GUS. FRANCO,
11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal 1, P. Q.

(Date) 1946.

Veillez m'envoyer le "Code des lois ouvrières", édition de 1945, pour lequel vous trouverez ci-inclus la somme de \$2.50 en bon postal.

Nom

Adresse

FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50, \$100, \$500, ou \$1,000 en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez.

OUVREZ AUJOURD'HUI UN COMPTE D'ÉPARGNE

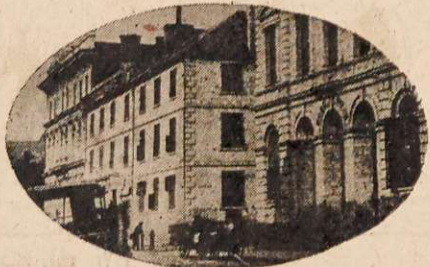
A LA

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, PLUS DE \$300,000,000

518 BUREAUX AU CANADA

1876



SIÈGE SOCIAL 1877
(BUREAU TEMPORAIRE 1884
48 ST JACQUES OUEST)

Cent
ans
d'économie



1946

C'EST L'HISTOIRE DE

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT

DE MONTRÉAL

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE ET DANS VERDUN

HISTOIRE DE

MARCHE ASCENDANTE ET VICTORIEUSE DE LA C. T. C. C. — RIEN NE POUR DE VAILLANTS, DE FORTS ET DE SAGES, DE HEROS, QUOI... QUI SONT I QUE NOUS CONTINUONS DE R

(suite du mois passé)

Période de Cohésion et d'Action

Organisation effective

Cette période ouvre une ère de véritable vie au mouvement syndical catholique au pays: Vulgarisation des principes de l'encyclique "Rerum Novarum" par une pléiade d'apôtres, prêtres et laïques; pénétration dans la masse populaire des enseignements de l'Eglise touchant le problème ouvrier, et reconnaissance du droit de l'Eglise à intervenir dans cette matière. Beaucoup d'ouvriers catholiques quittent le syndicalisme neutre pour entrer dans les syndicats catholiques. Dans la province de Québec et à Ottawa les évêques recommandent les syndicats catholiques à leurs ouailles, pressent leur clergé de les appuyer de toutes façons et donnent eux-mêmes l'exemple en souscrivant de fortes sommes annuelles pour leur développement. Grâce à la presse catholique, notamment l'Action Catholique, le Devoir, le Droit, etc..., les préjugés contre le syndicalisme catholique petit à petit s'effacent.

Première convention

Dans les premiers jours de septembre, coïncidant avec la Fête du Travail, le parquet de la Chambre législative à Québec est le siège de la séance d'ouverture d'une première "convention" de trois jours des unions nationales catholiques comme des unions nationales neutres—quelques-unes ayant répondu à l'invitation qui leur fut adressée. Cette "convention" avait été organisée par le Conseil Central des unions nationales de Québec; 27 organisations y étaient représentées par 92 délégués. Son Eminence le Cardinal Bégin, assisté de Mgr. P. E. Roy, en présida l'ouverture. A la suite d'un rapport sur les "forces ouvrières catholiques et neutres" en cette province, présenté par M. Alfred Charpentier, secrétaire du Cercle Léon XIII, de Montréal, l'assemblée décida qu'une "convention" annuelle des unions nationales catholiques aurait lieu en attendant de pouvoir jeter les bases d'une "fédération". Et des résolutions furent adoptées à l'adresse du gouvernement. Cette "convention" déclancha véritablement le mouvement ouvrier catholique dans la province. Un zèle général s'ensuivit dans tous les centres vers de nouveaux progrès.

D'octobre 1918 à la fin de 1919, le cercle Léon XIII de Montréal organise six syndicats: deux chez les employés de magasin, section centre et section Dupuis Frères; deux dans le vêtement, section masculine et section féminine; deux dans le bâtiment, les plombiers et les charpentiers-menuisiers. Il essuie un échec chez les cordonniers, mais ce syndicat revient au mouvement en 1921.

Diocèses de St-Hyacinthe et Sherbrooke

En 1919, deux nouveaux diocèses, St-Hyacinthe et Sherbrooke entrent en lice dans le mouvement ouvrier catholique. A St-Hyacinthe, les menuisiers sont les premiers à s'organiser avec le concours de M. l'abbé P.-S. Desranleau, devenu évêque de Sherbrooke. En-deça d'un an, ce syndicat est suivi de ceux des mécaniciens, des ferblantiers et plombiers, des boulangers et des peintres. Dans le même diocèse, et en même temps, l'organisation ouvrière catholique s'implante à Granby. Le cédé R.-T. Lamoureux fonde la "Corporation ouvrière catholique" qui se met bientôt en trois syndicats: ouvriers en bois, travailleurs en caoutchouc. Ce mouvement s'éteignit trois ans après pour être repris plusieurs années plus tard, vers 1936.

A Sherbrooke, M. l'abbé A. Bois est le premier à préparer les ouvriers à se syndiquer sur le terrain catholique. Mais les premières fondations sont faites en 1919 par MM. les abbés P.-A. Bégin et L. Adam. Ce sont les syndicats suivants: employés de la maison Julius Kayser, employés du département de la police et du feu; employés de la manufacture Paton et l'Union des comis-marchands. Sont aussi organisés passagèrement les ouvriers des petites villes industrielles environnantes: East-Angus, Magog, Windsor Mills et Bromptonville. Asbestos voit aussi, la même année, ses mineurs s'organiser en union nationale catholique. L'instigateur en est M. l'abbé Maxime Fortin, de Québec.

Ça et là

A Lachine, près de Montréal, M. J. Comeau, ouvrier typographe, reprend l'initiative de fonder en 1919, une "Corporation ouvrière catholique", qui a trois sections: ouvriers en fer, ouvriers en construction, commis de magasin; ce Mouvement

disparut peu de temps après la tenue du Congrès de la C.T.C.C. au même endroit en 1927.

1920 et 1921, outre quelques syndicats additionnels fondés ça et là - ainsi pour n'en nommer qu'un celui formé en Ontario à Hawkesbury dans la pulpe et le papier, mais qui ne survécut pas l'effort des promoteurs du mouvement ouvrier catholique consiste surtout à fortifier l'oeuvre des cercles d'études, à constituer dans chaque centre important un secrétariat permanent ainsi qu'un conseil central. Sans compter Québec, le premier conseil central est formé à Montréal le 20 février 1920; le secrétariat y est établi au mois d'août suivant.

Sessions annuelles

Après leur convention inaugurale et inoubliable de 1918, à Québec, les syndicats catholiques et nationaux tinrent trois autres sessions annuelles. En 1919, au Trois-Rivières, 120 délégués, représentaient 63 groupements; en 1920, à Chicoutimi, 204 délégués représentaient 120 groupements; en 1921, à Hull, 220 délégués représentaient 88 groupements. Le but principal de chacune de ces "conventions", tout en demandant de la nouvelle législation ouvrière, était de s'acheminer sûrement vers la constitution d'un organisme central.

Origines de la C. T. C. C.

En 1921 — Congrès de Hull

Effectivement, c'est à Hull, dans la semaine du 24 au 28 septembre 1921 que se fonde la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada Inc. Cet évènement a lieu au siège social de l'Association ouvrière catholique de Hull appelé la "Bourse du Travail" à 4, rue Langevin, propriété des R.P. Oblats de Marie-Immaculée de Hull. Corps suprême de toutes les organisations ouvrières qui la composent, et qui s'y joindront dans l'avenir, la C.T.C.C. représentera ainsi leurs aspirations communes et présidera à leur évolution, à la lumière de la doctrine sociale catholique et des directives pontificales.

Premier noyau

Lors de sa fondation, la C.T.C.C. comprend 4 conseils centraux établis à Québec, Montréal, Hull, Granby et 80 syndicats et 8 cercles d'étude avec un total de 26,000 adhérents disséminés dans 21 villes: Québec, Montréal, Lachine, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke, Granby, Port-Alfred, Thetford Mines, Lévis, Asbestos, Donnacona, East-Angus, Grande Baie, l'Ange Gardien, La Tuque, Magog, Saint-Elou, et Rivière-Trois-Pistoles. Les 80 syndicats fondateurs étaient formés dans les industries ou professions suivantes: construction, vêtement, imprimerie, cordonnerie, fonctionnaires, textile, commerce, atelier, chemins de fer, tramway, pompier, police, barbier, gantier, boulanger, pulpe papier, machiniste, brasserie et horlogerie.

Premier pas de la C. T. C. C.

La "convention" de 1921 était présidée par M. Achille Morin, président de l'Association ouvrière catholique de Hull. En outre des 56 résolutions de demandes législatives tant au Fédéral qu'au Provincial, étudiées et adoptées par les délégués, leur plus lourde tâche fut bien l'examen et l'adoption des 82 articles de la constitution et des règlements de l'organisme qui s'appellerait la Confédération Canadienne des Travailleurs Catholiques ou la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Et ce dernier nom fut choisi. Sa constitution adoptée, la C.T.C.C. forma son premier Bureau Confédéral comme suit: Président: M. le Chevalier Pierre Beaulé de Québec; Vice-Président: M.J. Achille Morin, de Hull; Secrétaire: M.J.A. Poirier, de Québec; Trésorier: M.J.B. Beaudoin, de Montréal; M. l'abbé Maxime Fortin, de Québec, agissant comme aumônier.

Premier congrès

Le premier congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada est tenu en 1922, à Montréal, dans la salle "Le Cercle Paroissial", sur le Boulevard St-Joseph angle de la rue Colonial, près de l'église du St-Enfant Jésus, dans le sous-sol de laquelle fut fondé le Cercle Léon XIII.

Congrès mouvementé que ce premier congrès de la C.T.C.C.! Au début on ne sut pas qui serait l'aviseur moral de la C.T.C.C. Serait-il l'aumônier de l'endroit ou siégerait le Congrès d'an-

LA C. T. C. C.

ARRA DESORMAIS L'ARRETER, CE MOUVEMENT LANCE PAR UN BATAILLON
LES VRAIS AUTEURS DE L'INCOMPARABLE HISTOIRE DE LA C. T. C. C.,
ELATER DANS CES COLONNES.

née en année? Serait-il l'aumônier des syndicats dans l'endroit ou sera le siège social de la C.T.C.-C.? Conséquemment l'abbé Edmour Hébert, de Montréal, agit comme aumônier du premier congrès de la C.T.C.C. Le siège social fut fixé à Québec.

Discipline

C'est le congrès où une première menace sensationnelle de désaffiliation et exécutée l'année suivante, fut faite par une organisation de "fonctionnaires municipaux" à la suite du rejet par le Congrès d'une résolution présentée par elle. La même organisation redemanda sa réaffiliation à la C.T.C.C. sept ans plus tard. Cet incident fut une leçon de ce que commandait la discipline dans la C.T.C.C.

Sage décision

C'est à ce Congrès aussi que fut défini pour tout le mouvement le statut des non-catholiques dans les syndicats affiliés, à savoir leur admission à titre demembres adjoints seulement, en prévoyant de pouvoir les constituer en sections particulières le cas échéant, reliées au syndicat principal par une commission conjointe.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada fut ainsi appelée en prévision des futures fédérations professionnelles à être formées en son sein, et en vue de son action nationale comme des contacts probables, un jour, avec d'autres groupements syndicaux non-catholiques. Son premier souci est le perfectionnement de ses cadres. Les "corporations" ne tardent pas à évoluer en conseils centraux qui s'occupent de questions d'ordre public locales. D'autre part des conseils locaux de métiers alliés sont formés dans les industries du bâtiment et de l'imprimerie pour s'occuper d'intérêts professionnels connexes.

DEVELOPPEMENT DE LA C. T. C. C.

La première Fédération

La Fédération ouvrière mutuelle du nord se dissout pour permettre l'affiliation de ses filiales dans la C.T.C.C. C'est ainsi qu'en 1923 est rendu possible la première fédération professionnelle parmi les ouvriers de la pulperie et de la papeterie. En 1924, cette fédération compte sept syndicats: ceux de Chicoutimi, Val-Jalbert, Desbien-Mills, Port-Alfred, Cap de la Madelaine, Hull de Hawkesbury.

D'autres suivent

Quatre autres fédérations sont formées, en 1924, 1925, 1926 et 1932 dans les industries du bâtiment, de l'imprimerie, du textile et de la chaussure. Vers 1928 cessera d'exister la première fédération du textile. En 1926 s'organise, à Montréal, le premier syndicat "interprofessionnel" prévu par la constitution de la C.T.C.C.. Par la suite plusieurs centres s'empressent d'en fonder un aussi parce que le syndicat interprofessionnel est un excellent moyen de recrutement en permettant l'admission des personnes sympathiques à la cause syndicale catholique mais dont la profession n'est pas encore organisée sur une base professionnelle. En 1929 est fondée la Fédération des cercles d'étude.

En Ontario

Fait important, sans doute, pour la future expansion de la C.T.C.C., dans l'Ontario, le secrétariat de Hull en 1932 ouvre une succursale dans la capitale, après y avoir fondé deux cercles d'étude.

Effectifs de 1933

En 1933 la Confédération compte huit conseils centraux (Québec, Montréal, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Chicoutimi, Lachine).

Les hommes se succèdent

Faisons une courte halte pour savoir comment la C.T.C.C. avait été administrée jusqu'alors. Car les années 1933, 1934 et 1935 marquent des épreuves et des événements exceptionnels qui donneront un nouveau tournant à la C.T.C.C.

Son président fondateur, M. Beaulé gardera la présidence jusqu'en 1933. La vice-présidence passera à M. Osiás Filion, de Montréal, en 1926, qui la gardera jusqu'en 1933. M. Ferdinand Laroche, de Québec, occupera le poste de secrétaire, de 1924 à 1933. En 1922, M. Alfred Charpen-

tier accepte pour un an la trésorerie qui détenue ensuite par M. J. Comeau, de Lachine jusqu'en 1931, alors que M. F. Laroche cumule les deux charges de secrétaire-trésorier jusqu'à sa mort en 1933. Une deuxième vice-présidence est confiée en 1924 à M. G. Bolduc, Trois-Rivières, qui passe successivement à MM. A. Brulé, Sherbrooke, (1926), A. Guay, Trois-Rivières (1928), Emile Tellier, Trois-Rivières (1920), H. Quevillon, Hull (1931), lequel devient 1er vice-président en 1934 et 1935; et M. E. Tellier devient 1er vice-président en 1935.

En 1928 deux directeurs sont ajoutés au Comité Exécutif fédéral: G. Tremblay, Montréal; J.E.A. Tremblay, Chicoutimi. En 1930, G. Tremblay est remplacé par C. Bernier et ce dernier, en 1931, par Alfred Charpentier. M. G.A. Gagnon, la même année, est nommé directeur pour Chicoutimi. Les directeurs nommés en 1934 sont J.E. Gamache, Montréal; J.T. Robitaille, Québec; Emile Tellier, Trois-Rivières; A. Collette, Sherbrooke; A. Blanchard, St-Hyacinthe.

L'aumônier-fondateur de la C.T.C.C., M. l'abbé Maxime Fortin, prend sa retraite au congrès de 1932, à Sherbrooke. M. l'abbé Alfred Côté, de Québec, le remplace en 1933; à l'automne de la même année lui succède l'aumônier général actuel, M. l'abbé Georges Côté.

Dans l'hiver de 1933, le Secrétaire-trésorier, M. F. Laroche, décède et M. Alfred Martin Boucher, de Québec, lui succède provisoirement. Un schisme survenant au Conseil Central de Québec, dans l'été de la même année, force MM. Pierre Beaulé et Martin Boucher de démissionner à leur charge respective en août; jusqu'au congrès d'urgence d'octobre suivant M. Osiás Filion et Alfred Charpentier acceptent provisoirement le premier la présidence, le second la charge de secrétaire-trésorier.

Au congrès d'octobre tenu à Montréal, M. Filion est maintenu en fonction pour un an. M. A. Charpentier démissionne et, lui succède, M. René Bénard, de Montréal. Au congrès de Trois-Rivières, en 1934, M. René Bénard, est élu président et M. Gérard Picard, de Québec est élu secrétaire-trésorier, poste qu'il a gardé depuis moins toutefois la trésorerie à partir de 1936. Six mois après son élection M. Bénard décède à la fin de janvier 1935; le Bureau Confédéral désigne alors M. Alfred Charpentier, président du Conseil Central de Montréal, pour le remplacer jusqu'au prochain Congrès. En 1936 à St-Hyacinthe, M. Charpentier est maintenu à la présidence et depuis lors jusqu'à présent.

Siège social de la C. T. C. C.

La démission simultanée en 1933 de M. P. Beaulé et A.M. Boucher fut l'occasion du transport à Montréal, de ce jour jusqu'à date, du siège de la présidence de la C.T.C.C.; le siège du secrétariat, temporairement transporté à Montréal pendant un an et demi, retourna à Québec après le congrès de 1934 à Trois-Rivières, lequel congrès décida aussi, malgré la division du lieu de résidence des deux principaux officiers que le siège social légal de la C.T.C.C. continuerait d'être à Québec pour encore dix ans.

C'est phénoménal

Ce Congrès marqua un tournant providentiel dans la marche du mouvement, car à compter de la fin de 1934, la C.T.C.C. connut un développement phénoménal de ses cadres pendant plusieurs années. L'adoption, la même année, de la loi de l'extension juridique, des conventions collectives, championnée par la C.T.C.C. en fut la cause. Or à cette expansion à travers toute la province, le Président et le Secrétaire parent y présider, chacun dans leur rayonnement avec une plus grande facilité.

Aussi la trésorerie devra en 1936 une charge particulière confiée à M. Alphonse Bourdon, de Montréal, qui l'a occupée jusqu'à sa retraite en 1944. M. Roméo Ethier occupe ce poste depuis.

L'expansion extraordinaire des cadres de la C.T.C.C. à partir de 1935 amène une refonte de la constitution et des règlements en 1936, et ouvre l'ère de la fondation de plusieurs fédérations professionnelles dans les quelques six années qui suivent.

Au congrès de 1936, à St-Hyacinthe, la taxe per capita est élevée de trois sous à cinq sous; le Bureau Confédéral sera désormais constitué d'un représentant de chaque Conseil Central et d'un représentant de chaque Fédération; Montréal et Québec perdent le privilège d'avoir sur le Bureau Confédéral un représentant additionnel à l'officier supérieur que chacune de ces deux villes y

compte déjà et les officiers proprement dits du Bureau Confédéral seront désormais choisis librement parmi tous les congressistes.

Les fédérations nouvelles qui s'organisent sont dans l'ordre suivant: en 1935, Fédération des Barbiers-Coiffeurs, Fédération du Textile, Fédération de l'Amiantet (celle-ci a pris, depuis 1945, le nom de Fédération de l'Industrie Minière), en 1936, Fédération du Vêtement; 1937, Fédération du Meuble; 1938, Fédération du Commerce; 1941, Fédération des Gantiers; 1943, Fédération de l'Aluminium et Fédération du Bois de Construction; 1944, Fédération du Bas Façonné, Fédération de la Métallurgie; 1945, Fédération des Métaux (fusion de l'aluminium et de la métallurgie).

En 1940, le Bureau Confédéral crée un Comité de Finances pour préparer un budget annuel à être ratifié par le Congrès.

La C.T.C.C. comptait alors huit fédérations et douze conseils centraux. Le Bureau Confédéral devenait lourd par le nombre croissant des directeurs. Afin que les réunions onéreuses et pour faciliter une administration plus expéditive, un Comité Exécutif est constitué en 1941 et soumis au Bureau Confédéral.

En 1942, la taxe per capita fut portée à dix sous, afin d'avoir les revenus nécessaires pour faire face aux dépenses accrues d'administration.

En 1938, douze conseils centraux sont affiliés à la C.T.C.C. Leur ordre d'ancienneté est à peu près le suivant: Québec, Montréal, Trois-Rivières, Hull, Ottawa, Sherbrooke, Chicoutimi, Saint-Hyacinthe, Jonquière, Shawinigan-Falls, Saint-Joseph d'Alma, Sorel, Baie des Ha! Ha! et Farnham.

En 1940 surgit le grave problème de la juridiction des conseils centraux dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean. Les quatre conseils de cette région gagneraient-ils à se constituer en "union régionale" tel que prévu par la constitution ou à continuer d'agir indépendamment les uns des autres? En 1941, ils se fusionnent en un seul conseil central pour toute la région du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Les conseils centraux de Shawinigan, Sorel et Farnham disparaissent peu de temps après leur fondation. Celui de Sorel se constitue en 1945. L'année 1946 voit s'ajouter trois nouveaux conseils centraux: Victoriaville, Shawinigan Falls et Drummondville.

A date, la progression des cadres de la C.T.C.C. est la suivante: 1926: 26,000 membres; 4 conseils centraux, aucune fédération; 80 syndicats; dans 21 villes. 1935: 38,000 membres; 8 conseils centraux, 6 fédérations; 160 syndicats; dans 40 villes. 1946 65,000 membres; 13 conseils centraux; 14 fédérations; 270 syndicats; dans 90 villes.

Et voilà; La C.T.C. est maintenant solidement rivée au sol canadien. Le Syndicalisme catholique s'est créé une place sous le soleil de notre pays et l'avenir lui promet des jours souriants et féconds. Rivé au sol du pays, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada...! et non ses effets mais encore, comme on le verra dans la suite, par la robustesse que lui ont acquis ses luttes titanesques, par son influence irrésistible, par ses oeuvres aspirations généreuses et pratiques.

..Soulevons à nouveau le voile du passé et voyons les luttes que pour sa survie, la C.T.C.C. a livrées. (à suivre)



Guide Syndical



Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec

Lauréat Morency, président
20, rue Bayard, Québec
Tél. : 2-5808

J.-Omer Pagé, secrétaire,
20, rue Ste-Agnès, Québec
Tél. : 3-3751

1231 est, rue Demontigny

Montréal

Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux de Montréal

Georges-Aimé GAGNON, prés. Roméo BELLEMARE, sec.

29, rue Gordon

Tél.: 587

Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke

M. Lorenzo LEFEBVRE, prés. M. L.-P. DEMERS, sec.

Hommage du Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux du diocèse d'Ottawa

I.-D. JOANISSE, prés. Rod. JOLY, sec.

Fédération Nationale Catholique des Métiers du Bâtiment

Osiás FILION, prés. J.-B. DELISLE, sec.

Fraternité Nationale Catholique des Employés du Transport de Québec Inc.

Ludger FERLAND, prés. Arthur HAMEL, sec.

L'Union Catholique des Manoeuvres de Québec Inc.

Albert RAYMOND, prés. 18, rue Caron

Association de la Soie Celanese de Drummondville

Prés.: Raymond BUSSIERE Sec.: Roland CHAMPAGNE

Syndicat Cath. des Ouvriers en Métallurgie de la Joliette Steel Ltd.

JEAN-PAUL JOLY, sec.-arch.

Grande fête chez les imprimeurs de Hull-Ottawa

Le Syndicat des Imprimeurs de la région Hull-Ottawa a célébré son 25e anniversaire de fondation par un grand banquet, le 28 mai dernier, au Château Laurier. M. Armand Morin, président du syndicat, était entouré, à la table d'honneur, du président de la C.T.C.C., de représentants des maîtres-imprimeurs de la région, de plusieurs Révérends Pères Oblats et nombres d'autres invités d'honneur dont voici quelques noms : RR. PP. Léo Deschâtelets, O.M.I., provincial des Oblats de Marie Immaculée; L. Courchesne, O.M.I., aumônier du Syndicat; P.-J. Leduc, O.M.I.; S. Larochelle, O.M.I.; Mme Armand Morin; M. et Mme Charles Gauthier; M. Esdras Therrien, administrateur du Droit; MM. L. Couture, C. Charlebois, T. Monclos, R. Gauvin, E. Decosse et R. Guibord.

Le personnel presque entier des divers ateliers d'imprimerie de la région composait l'assistance. Le journal "Le Droit" ainsi que l'Imprimerie Nationale étaient largement représentés.

Quelques brèves allocutions furent prononcées par le président du Syndicat, par M. Alfred Charpentier, M. Therrien, président du "Droit", l'aumônier du Syndicat, le Rév. Père Courchesne, et M. Charlebois.

Les Troubadours de la Gatineau égayèrent la réunion de leurs chants du terroir.

Augmentation de 15 sous de l'heure demandée à Arvida et Shawinigan

Conditions améliorées

Dû à la montée excessivement rapide du coût de la vie, les Syndicats de l'Aluminium de Shawinigan et d'Arvida ont demandé à la Compagnie une augmentation de 0.15 sous de l'heure. Les Syndicats sont déjà à l'oeuvre et comptent bien mener à bon port, et par des moyens pacifiques, leurs justes demandes.

Par l'entremise du Syndicat, l'usine de minerai d'Arvida fait réduire de 21 à 17 par jour le nombre de nettoyage des presses et ce par une équipe de 2 hommes. C'est une amélioration sensible, juste et raisonnable.

CERTIFICATION à Chicoutimi 18

Le Syndicat National des ateliers mécaniques de Chicoutimi a été reconnu par la C.R.O. comme l'agent négociateur des employés des ateliers de Price Brothers et d'Emile Couture Ltée, à Chicoutimi.

Les agents du syndicat sont déjà à préparer la convention collective et l'échelle des salaires qui, dit-on, a besoin d'une attention spéciale.

E. C.

Victoire à la Paton

Le Syndicat National de la Paton de Sherbrooke a remporté une éclatante victoire sur tous ses adversaires.

Sous l'habile direction de ses chefs, il a réussi à se faire certifier comme agent négociateur en faisant annuler la dite certification du défunt Congrès Canadien, alias C.I.O.

Déjà les pourparlers relatifs à la signature de la convention collective sont entamés. Nous sommes heureux de reconnaître à son mérite le beau travail du confrère Harmégnies dans la circonstance.

IL Y A VINGT-CINQ ANS



Photo prise à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de fondation du Syndicat des Imprimeurs de la région Hull-Ottawa. De gauche à droite, on remarque : Le Rév. Père J. Larochelle, o.m.i., curé de la paroisse Notre-Dame de Grâces de Hull, M. Esdras Therrien, président du Syndicat d'oeuvres sociales, M. Alfred Charpentier, président général de la C.T.C.C., M. Armand Morin, président du Syndicat des Imprimeurs, le Rév. Père Léo Deschâtelets, provincial des Pères Oblats, le Rév. Père J. Courchesne, o.m.i., aumônier du Conseil Central des Syndicats de la région Hull-Ottawa.

Publicité pour les congrès

La C.T.C.C. vient de mettre la dernière main à son programme de publicité en prévision de son congrès anniversaire de septembre prochain.

Déjà l'Exécutif a demandé à toutes les Fédérations et Conseils centraux l'historique de leur fondation et de leur développement. Plusieurs ont déjà répondu... d'autres tardent à le faire... Qu'ils se hâtent donc ces derniers, car le temps presse.

La Fédération du Bas Façonné et Circulaire a été la première à profiter de cette publicité.

BE. 3984

282 ouest, rue Ontario

Hommages de

La Photogravure Nationale Limitée

MONTREAL

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS MORTUAIRES

1926, Plessis — AM. 8900

SERVICE D'AMBULANCES

4156, Adam — AM. 3733

DEPUIS 1939

Sommes payées aux ouvriers de nos fabriques ... DOUBLES

Versements à l'impôt sur le revenu MULTIPLIÉS PAR SIX

Profits payés aux actionnaires AUCUNE AUGMENTATION

Paiements annuels de la Compagnie Dominion Textile Limitée	(année se terminant le 31 mars)		
	1939	1946	Augmentation
Aux employés de nos fabriques	\$4,503,785	\$9,297,538	106%*
A l'impôt sur le revenu	244,513	1,509,647	617%
Aux actionnaires**	1,485,842	1,485,842	AUCUNE

*68% sous forme d'augmentation des taux de salaires et
38% en raison de l'accroissement de la production depuis 1939.

**Le 12 juin 1946, on comptait 3,765 actionnaires.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

POUR VOUS, MESDAMES

Canadiennes

Dès le début, les femmes ont le sens du dévouement, c'est chez elles une grâce naturelle, elles n'ont qu'à apprendre à quoi l'appliquer; les hommes, eux, ont tout à apprendre.

(Willa Cather.)

En hommage à toutes les femmes de notre pays, Albert Tessier a compilé un ouvrage en 27 chapitres : **Canadiennes**. Il ne s'adresse pas seulement aux jeunes filles et aux femmes, mais aux hommes aussi; car l'homme y gagne toujours à connaître la femme, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui.

Intéressant et aéré, voilà un livre dont les courts chapitres de trois ou quatre pages, aux titres captivants comme :

- "L'universel féminin..."
- "Une nouvelle race aux rives atlantiques..."
- "Québec n'est plus ce coin caché..."
- "Une femme est toujours dans l'inquiétude..."
- "Les filles du roi..."
- "La canadienne-anglaise regarde son nouveau pays..."
- Etc., etc...

sont faciles à lire puis à reprendre quand nos occupations nous fournissent un moment de répit.

Ecrit avec compréhension et simplicité, il nous renseigne sur les mille détails de la vie domestique, familiale et sociale des premières épouses et éducatrices du Canada.

Non seulement l'auteur comprend les femmes d'autrefois, avec leurs dispositions particulières, leurs caractères et leurs moeurs, mais il comprend les femmes d'aujourd'hui. Preuve, ces quelques extraits :

"...comme toujours, maîtresse d'elle-même, calme et précise..."

"...madame de la Peltrie, vive et enjouée, évoluait avec animation parmi les groupes, aussi à son aise en forêt que dans les salons luxueux d'Alençon et de Paris..."

"...Mon Dieu, que c'est de l'ouvrage tenir maison; on n'arrête pas une minute!... Nos maisons modernes ressemblent à une usine avec son équipement mécanisé... Malgré ces avantages, les ménagères n'ont pas tort d'affirmer que "c'est de l'ouvrage tenir maison..."

Il nous est bon de lire ce livre, tranquillement, par les belles soirées d'été, quand l'ouvrage journalier est moins captivant et que les chaleurs nous invitent au repos.

MARIE DE SALLE

(Canadiennes, de Albert Tessier, — Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.)

Elles dureront plus que ne durent les roses

Quoi?... Sûrement pas les piastres, elles ont la vie trop courte ces jours-ci. Les grèves?... Les...

Non. Les amitiés de vacances. Et je n'ai pas dit les "flirts"!

Chaque fois que revient l'été avec ses beaux jours, ça y est! Jeunes gens et jeunes filles se rencontrent, se toisent intérieurement et lient ou renouent de joyeuses amitiés. Vacances dans le "nord", vacances chez les oncles et tantes de la campagne, promenades en bicyclette, pique-niques, excursions, tennis fournissent aux jeunes l'occasion de faire connaissance et de nouer des amitiés parfois superficielles, mais quoi qu'on en dise — souvent sérieuses et durables.

Il n'en dépend que de vous, jeunes filles, de les rendre durables. Savez-vous quelles qualités les jeunes gens apprécient chez les jeunes filles? Connaissez-vous leur opinion?

Voici.

Ils aiment une jeune fille dont la présence dégage une impression de santé et de propreté. Yeux clairs; teint clair aussi en dessous du maquillage; dents soignées; cheveux et ongles propres; toilettes et souliers bien entretenus. Tenue dégagee, ni guindée

ni maniéreuse.

...Une jeune fille qui a bon caractère, non seulement quand elle s'amuse, mais même quand elle ne s'amuse pas. Dont les colères et bouderies ne jettent pas toute la famille dans le désarroi quand elle est contrariée. Qui, spontanément, s'assoit à côté de ses petites soeurs pour manier la colle et les ciseaux quand les enfants lui demandent son aide pour leur découpage. Qui ne passe pas son temps à dénigrer les autres de son entourage (rien ne déplaît tant aux jeunes gens).

...Une jeune fille, enfin, qui possède les vraies qualités à la base du charme féminin : une bonne santé, un bon caractère, une piété franche et solide.

Si vous ne voulez pas apprendre qu'un jeune homme a dit de vous, un jour : "Je ne peux pas continuer de la voir, elle me coûterait les yeux de la tête", cultivez des goûts simples dans vos sorties et collations. Soyez simples, "chic" et distinguées dans vos toilettes afin qu'il soit fier de vous; rares sont les jeunes gens qui se sentent à l'aise avec une compagne aux toilettes osées et excentriques. Et, de grâce, que votre maquillage ne lui fasse pas

penser, quand il vous voit: "Frais peint. Attention!"

Enfin, cultivez une belle attitude féminine : le calme... Ne poursuivez pas les jeunes gens de vos attentions et de vos invitations. Ne les accaparez pas. Ils sont libres; vous aussi. Si vous vous transformiez à leurs yeux en chasseresse trop anxieuse et trop autoritaire, ils vous fuiraient, épouvantés.

Si vous, jeunes filles, savez développer et mettre à profit les qualités féminines particulièrement chères aux jeunes gens sérieux qui ont l'âge et les moyens de songer à créer un foyer, vous nouerez durant les vacances de joyeuses amitiés qui dureront beaucoup plus longtemps... que ne durent... les roses.

Gaston Gibeault, C.R.
AVOCAT
STE-AGATHE-DES-MONTS
Tél. 60 3, rue Préfontaine

G. Lamond & Fils Ltée
MEDAILLES et BAGUES
pour Gradués
Insignes émaillés pour Sociétés
1065, BLEURY — MA. 7769

Liste des gagnants de la maison des travailleurs

- | | | |
|---|---|--|
| 1er prix: No 6770: J.-P. Demers, 1301, Ch. Ste-Foy, Québec. | \$100.00 | 62288: Florient Perrault, St-Esprit, Montcalm. |
| \$100.00 | 63369: Anna Martin, 4356, Chambord, Montréal. | |
| \$100.00 | 55843: Louisa Landry, Meltemeque, Glouc., N.B. | |
| \$50.00 | 46855: Antonio Morency, St-Damien, Bellechasse. | |
| \$50.00 | 6422: Mme E.-D. Blouin, 234, Napoléon, Québec. | |
| \$50.00 | 22053: Raoul Blouin, 185, Lavigneur, Québec. | |
| \$25.00 | 46219: J.-O. Martineau, R.R. 1, Albertville, Mat. | |
| \$25.00 | 70749: Philias Morin, St-Isidore, Dorchester. | |

Note. — Cette liste a paru dans les journaux du 1er mai, Action Catholique, page 23, 5e colonne; Le Soleil, page 18, 4e colonne; La Patrie, édition du 5 mai.

100%

de notre personnel appartient au
Syndicat Catholique et National des Employés de Magasin (sd) Inc.

Dupuis Frères
LIMITÉE

Raymond Dupuis, prés. A.-J. Dugal, v.-p. et gér. gén.

365 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

Slater réunit 4 avantages:
élégance
résistance
chaussant
suppléssé



Sans l'ardoise nulle chaussure n'est Slater



TO OUR ENGLISH FRIENDS

Beware of Communitic Tactics

Excerpt from "Labour
Relations Bulletin",
Laval University

That there are Communists among the members of labour unions, is a positive and unavoidable fact. This is a reality to be coped with and nothing can be done about it. Labour unions are voluntary associations of persons. Any individual who willingly and satisfactorily fulfils the obligations involved by his membership in a union, cannot be barred merely on account of his political opinions. That explains the presence of Communists in some labour unions. It would be rather difficult to effectively exclude Communists from the Labor Movement. Even if the by-laws of a labour union refused membership to Communists, it would settle nothing, because few workers would confess their marxist belief. But it is still necessary to find a solution to Communism in some labour unions. As Communists in Canada, particularly in the Province of Quebec, are not very strong at the present time, the solution remains in curtailing their influence within labour unions and not in fighting Trade-Unionism.

When some employers declare that the Labour Movement is more or less under the control of the communist wing and that they must fight Trade-Unionism and hold out against the demands of organized workers, such employers are unwittingly favouring Communism. By doing so, employers fall into the snare set for them by the Communists. In fact, the more the labour unions will be boycotted, the more the Communists' influence will increase within the Labor Movement. The purpose of all labour organizations is the improvement of the working conditions and standard of living of workers. If employers are not willing to meet labour unions on this basis, the Communists will be in a position to state that Capital is hostile to any reform and that workers should join the ranks of the Communist Party. On the contrary, if employers look at labour unions as institutions of economic and social co-operation, never shall Communists have the opportunity to control the Labour Movement by taking the place of responsible and moderate leaders.

Before mistaking Trade-Unionism for Communism, let us be careful. On such matters as tactics, the Communists could teach us many things.

Elections au Conseil Central de Saint-Hyacinthe

C'est au milieu d'une nombreuse assistance dépassant la moyenne des présences par rapport aux 14 Syndicats représentés, que le Président général de la C. T. C. C. présida, le 12 juin dernier, les élections annuelles des officiers du Conseil Central de Saint-Hyacinthe. Tous les anciens officiers furent réélus, à l'exception du secrétaire qui fut remplacé par M. Bullas.

A la suite de l'élection, le Président général insista, auprès des officiers, sur l'importance respective de leurs charges. Ce n'est

pas tant un honneur qui vous revient, dit-il, mais plutôt une lourde tâche qui vous incombe. Vous devez avoir constamment à l'esprit le souci des ouvriers que vous représentez; vous devez également collaborer étroitement entre vous, tant pour le bien général des syndicats que pour le mouvement syndical lui-même de Saint-Hyacinthe. Vous pouvez compter sur l'appui de la C. T. C. C. pour vaincre l'hostilité de la Yamaska Garment; il félicita d'autre part, tous les syndicats pour leur magnifique travail en faveur du journal "Le Travail".

Depuis près d'un demi-siècle...

toujours le même but, réduire le taux de la mortalité infantile à Montréal.

FRONTENAC 3121

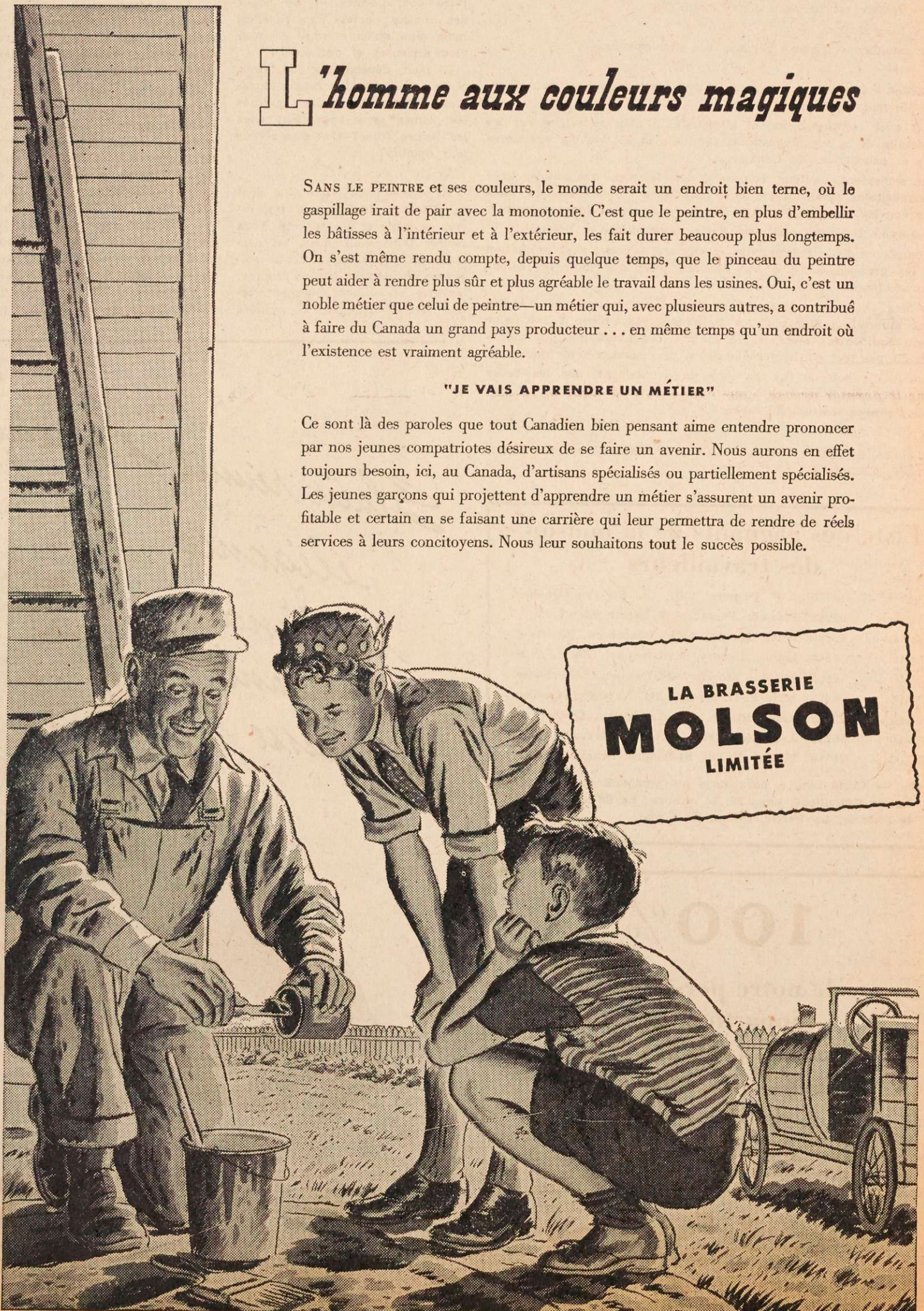
J. Joubert
LIMITÉE

L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre—un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.



LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de
Capsules Antalgine.
Elles sont très faciles
à prendre, préviennent
les rhumes et
soulagent vite les
douleurs.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

Centre d'apprentissage

Que le gouvernement fasse son devoir envers les postulants pauvres

Les centres d'apprentissage se développent de façon très encourageante dans la province.

Evidemment les élèves seront surtout des vétérans pour encore un an ou deux. Tout de même, certains centres comptent actuellement un petit nombre de civils. Ce nombre est plus restreint qu'il ne devrait être, apprenons-nous. Plus de postulants civils pourraient être admis. Mais... il y a un mais...!

C'est qu'ils ne peuvent s'inscrire parce que trop pauvres. Les élèves vétérans reçoivent du Fédéral un octroi de \$10.00 ou \$12.00 par semaine, selon qu'ils sont mariés ou non; les civils non. Dans les autres provinces, les élèves civils reçoivent aussi une allocation hebdomadaire, nous assure-t-on. Cela ne se fait pas dans la province de Québec, parce que le gouvernement provincial n'a pas encore consenti à négocier une entente avec le Fédéral qui lui obtiendrait les subsides lui permettant de faire la même chose.

Est-ce par souci d'autonomie que notre gouvernement s'abstient de signer pareille entente avec le fédéral? Si l'abstention du gouvernement est justifiée,

qu'il verse lui-même une allocation hebdomadaire à tout jeune homme pauvre qui veut apprendre un métier. Le gouvernement ne pourrait-il assumer cette obligation du moins pendant la période de reconversion? Qu'il fasse quelque chose. Qu'il ne soit pas dit — et cela se dit — qu'il n'y a que dans le Québec où les jeunes gens pauvres ne peuvent s'inscrire à nos écoles d'apprentissage parce qu'ils ne reçoivent rien pour payer leur petite pension pendant six mois.

En quoi une entente avec le Fédéral, pour trois ou quatre ans, serait-elle tant nuisible à l'autonomie provinciale?

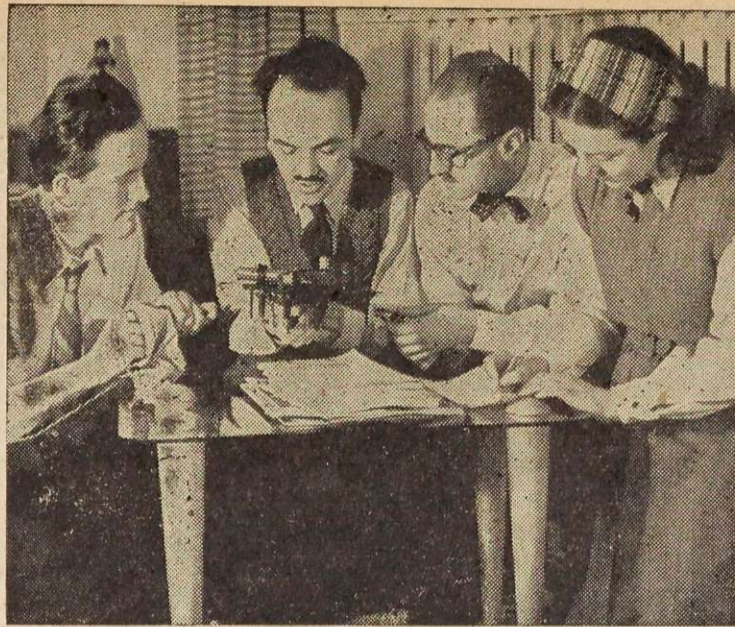
Payerons-nous pour les autres provinces dans le domaine de l'apprentissage, comme nous l'avons fait pendant quinze ans pour la pension de vieillesse? Rien que dans l'année écoulée, nous avons perdu \$235,000.00 sous le chef de l'apprentissage.

Que notre gouvernement obtienne un subside du Fédéral ou qu'il y supplée lui-même.

Autrement, trop de nos jeunes gens seront voués à rester journaliers. N'en avons-nous pas assez?

Alfred CHARPENTIER.

EN ROUTE POUR LE BRÉSIL



MM. ANDRE DE TONNANCOUR, cinéaste, REAL BENOIT, directeur artistique à CBF, MARCEL THEORET, journaliste, et MADAME BENOI, qui doivent partir incessamment à bord d'un schooner à eux pour un voyage de deux ans en Amérique latine.

La communauté humaine n'est pas un absolu. Voulu par Dieu, elle demeure au service de l'homme.

Nous savons que celui qui n'aime pas le prochain n'aime pas Dieu.

Nous prêchons l'amour du prochain, la charité envers le prochain.

Etudier, prier, pour aimer. Sur les ruines d'un monde qui disparaît, élevons la croix de Jésus-Christ.

(Card. Saliège)

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢ écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

CLairval 7902
AQUILA LAPOINTE
ASSURANCES
4466, rue Lafontaine
Maisonneuve Montréal

Cercle d'études

Dans le dernier article, nous avons vu que, dans la formation de l'esprit syndical des membres, il fallait faire en sorte que ceux-ci sachent avant tout ce que pense l'Eglise Catholique au sujet des faits sociaux liés d'une façon lointaine ou prochaine aux intérêts moraux, physiques et corporels du travailleur.

Par quel procédé mettre en oeuvre, au cours des séances du cercle, autrement dit comment projeter la lumière d'un exposé positif, solide et cohérent dans la doctrine syndicale catholique sur les faits qui s'entassent dans le train-train de la vie du salarié? Cette question pose le problème des procédés de travail dans un cercle.

Procédés de travail

Par procédé de travail, on entend généralement toute manière de s'y prendre pour arriver à quelque chose, et dans l'ordre pratique, tout cercle, tout comme l'être humain dans la recherche des buts surnaturels et humains qu'ils poursuit, doit se conformer à cette nécessité de se plier à certaines manières de procéder s'il veut former ses membres.

Le procédé de travail généralement admis consiste à consacrer les réunions alternativement à une question d'actualité ou à une étude d'ensemble suivant un plan défini. Cette règle, comme bien l'on pense, n'est pas d'une rigueur absolue. Il peut se faire que dans les limites d'une même réunion, l'étude d'ensemble et l'actualité y trouvent place. Mais ce procédé d'alternance n'est conseillé que pour mettre bien en évidence cette nécessité d'introduire l'actualité dans un programme d'étude suivies.

A ce sujet le Père H. Lalande, aumônier de la F.A.C.T.C. disait très bien:

"Le cercle d'étude est un instrument qui apprend aux membres à dégager la vérité qui est en eux, en appliquant les principes catholiques aux faits d'actualité, de la vie de tous les jours, de la vie personnelle, comme de la vie professionnelle..."

"C'est là qu'ils apprennent à juger en formant leur jugement, à exprimer des idées justes en les aidant à les formuler, à redresser les opinions courantes de leur monde, de leur milieu, en leur montrant leur incompatibilité avec les enseignements de l'Eglise."

Il faut donc, que ce soit d'une réunion à l'autre du cercle ou au cours d'une même séance, abandonner le programme d'une question dont la connaissance fait partie intégrante de leur formation sociale pour attirer l'attention des membres sur l'incident du jour, sur un article sensationnel, sur l'action qui réclame un concours imprévu dans le monde syndical, sur la fréquence des grèves, leurs causes, sur l'examen et conclusions des rapport des congrès de toutes sortes ou même sur les discussions parlementaires d'ordre social et au sujet desquelles il convient de prendre position.

Georges COTE, ptre,
Aumônier général de la C. T. C. C.

PARTOUT VOS "VOISINS"
La C-I-L possède 28 usines dans 19 localités du Canada, de façon à assurer un service rapide à tous ses clients, partout où ils se trouvent. La C-I-L a établi ses usines à proximité des matières premières et dans les centres de distribution des produits ouvrés, offrant ainsi aux ouvriers de tout le Canada une variété d'emplois rémunérateurs.

LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS

CANADIAN INDUSTRIES
C-I-L
LIMITED

IP-46-1AF

Travail Soigné

Dans les produits fabriqués par la Dominion Textile pour fins de guerre et ceux faits pour la paix on trouve le même travail soigné, depuis si longtemps en demande par les judicieux acheteurs canadiens.

Que ce soit tissus résistants pour avions de combats de notre aviation, ou draps et taies d'oreillers blancs et doux pour usage domestique, la qualité, née de nombreuses années d'expérience dans la fabrication et garantie par le travail habile de nos employés de filatures, est là.

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

FABRICANTS DE

Draps et Taies d'oreillers
"Colonial"

Magog Fastest Fabrics

IL Y A VINGT-CINQ ANS



Nous reproduisons ici une photo prise à l'occasion du premier Congrès de la C.T.C.C., tenu à Hull, il y a vingt-cinq ans. Les anciens syndiqués et les moins anciens reconnaissent les personnes suivantes : QUEBEC : MM. Bonneau, Geo. Marois, Simon Lapointe, Louis Morin, E. Bélanger, J.-E.-A. Pin, J.-H. Poirier, Rosaire Gamelin, Gérard Tremblay, Alfred Martin Boucher, Albert Sheil, Jos. Gariépy, Henri Paquet, W. Dodrige, Etienne Paquet, Onésime Couture, Jos. Bérubé, Valère Pouliot, Garneau; MM. les abbés Max. Fortin, Jules Lockwell, Eug. Delisle et Alf. Côté. — MONTREAL : MM. Rosario Abel, J.-B. Huot, Emile Petit, Auclair, J.-B. Beaudoin, Eug. Provost, Vaillant, Osias Filion, J.-B. Beauregard, J. Comeau, Didace Pilon, J.-P. Malo, Z. Senterre, J.-M. Dubeau, Clovis Bernier, Alfred Charpentier, Philippe Laganière; MM. les abbés Edmour Hébert, Primeau, Gaudry, Edm. Lacroix et le Rév. Père Ferd. Coiteux. — Hull : S. Exc. Mgr Joseph Bonhomme, o.m.i., MM. M.-Jos. Séguin, Achille Morin, Arthur Myre, Doucet, Deschênes, Léo Normand, Marengère, Geo. St-Laurent, J.-David Joannis, Ph. Dubois, Riel, Emile Hubert, Oct. St-Laurent, Zéphyr Gervais, Ald. Couroux, E. Chénier, Fortin, Enright; Mlles Cabana, Pagé, Dicaire, Rose Bertrand et Rose-Anna Limoges. — TROIS-RIVIERES : MM. A.-B. Méthot, Thos Aubry et Bolduc. — SHERBROOKE : MM. Arthur Brulé et Pierre Brulé.

Lettre de M. Alfred Charpentier au président de la République Française

Montréal, 19 juin 1946.

Monsieur Georges Bidault,
Monsieur le Président de la République Française,
Quai d'Orsay,
PARIS, FRANCE.
Monsieur le Président,

La nouvelle nous parvient aujourd'hui, au Canada, de votre élection à la présidence de la République Française. En ma qualité de Président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, je vous envoie mes hommages de vives félicitations à vous brillant syndiqué chrétien de la C.F.T.C. Jamais la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens ne pouvait être plus honorée qu'en votre personne devenue la plus haute personnalité politique de la France.

Je me réjouis encore du bonheur que j'ai eu de vous serrer la main au Quai d'Orsay, en novembre dernier et de vous avoir entendu causer de façon si édifiante de l'origine du mouvement de la Résistance, dont vous fûtes l'âme dirigeante.

Je souhaite au Mouvement Républicain Populaire, dont vous êtes le chef, de continuer de croître afin que son rayonnement chrétien s'étende sur toute la France. Je lui souhaite de compter sur toutes les collaborations nécessaires pour donner à la France un véritable gouvernement d'union, de salut, de paix et de progrès.

Je vous prie d'agréer, cher monsieur le Président, l'assurance de mon sincère souvenir et de ma vive admiration.

AC., L. Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.
ALFRED CHARPENTIER, Président Général,

Bel exemple des Syndicats de Hull

Nous apprenons que TOÛT nouveau syndicat du Conseil central de Hull devra s'engager à prendre un abonnement en bloc au journal LE TRAVAIL et persuader en même temps les nouveaux membres de prendre un abonnement. Voilà des gens qui ont compris l'importance et la nécessité du journal. Nous les en félicitons.

Votre Syndicats a-t-il des abonnements à "Le Travail"

A la suite d'une résolution de l'Exécutif de la C. T. C. C., nous reproduisons une liste partielle des syndicats qui ont des abonnements en groupe au journal "LE TRAVAIL". Nous continuerons la liste dans les prochains numéros.

- | | |
|--|----------------------------------|
| MONTREAL : | JOLIETTE : |
| Menuisiers-Charpentiers, | Biscuiterie, |
| Concierges, | Imprimeurs, |
| Typographes, | Métallurgie. |
| Travailleurs en Chaussures, | CHICOUTIMI |
| L'Auto-Voiture, | Syndicat de la Construction, |
| Employés de Magasin | Employés Municipaux, |
| SHERBROOKE : | Employées Féminines de Magasins. |
| Employés de la Canadian Silk Products, | ST-JOSEPH D'ALMA : |
| Employés Municipaux, | Employés Municipaux, |
| Maîtres-Barbiers et Coiffeurs, | Pulpe et Papier, |
| Employés d'Hôpitaux, | Aluminium, |
| TROIS-RIVIERES : | Construction. |
| Plombiers, | KENOGAMI : |
| Menuisiers-Charpentiers, | Pulpe et Papier, |
| Employés Municipaux. | Commis et Comptables. |

I. NANTEL
Bois de Sciage
MASONITE — TEN TEST — BEAVER BOARD
Coin Papineau et De Montigny Tél. CH. 1300 Montréal

La surprise promise

Une vraie démangeaison que cette surprise... que voici en partie :

"Au Congrès jubilaire de la C. T. C. C., un volume paraîtra... qui dira en détails la vie et la conversion vraiment passionnantes d'un chef de file de la C.T.C.C. Mais qui nous dira ça?... Qui est ce chef?... Quel est ce volume?..."

A la prochaine fois!



Comprenez - vous qu'il faut 10,000 nouveaux abonnés d'ici le Congrès?

Extrait de "Halte-là", organe officiel du Conseil Central Saguenay-Lac St-Jean. A la dernière heure, nous apprenons qu'une campagne d'abonnements vient d'être lancée par les différents syndicats affiliés à ce Conseil Central.



"QUI A PEUR DU DIABLE ROUGE DE LA FORÊT?"

Toutes les créatures des bois ont une crainte mortelle du "Diable Rouge de la Forêt", comme nous d'ailleurs et comme tout chasseur et pêcheur intelligent.

Que cette crainte salutaire du feu soit dans votre âme chaque fois que vous mettez le pied aux abords de la forêt. Mieux vaut cette crainte que la peur que vous éprouveriez au milieu des flammes luttant de vitesse avec les animaux de la forêt affolés par le feu.

Que cette sage crainte engendre la prudence qui vous rendra "maniaque du feu" pour la vie et vous fera vous constituer gardien de nos forêts.

ÉTEINDRE votre feu de camp, c'est le premier pas pour ÉLIMINER les feux de forêts.

TRANSPORT • CONSTRUCTION • GENIE CIVIL
The Shawinigan
WATER & POWER CO.
ELECTRICITE • PRODUITS CHIMIQUES
SHAWINIGAN CHEMICALS LIMITED • QUEBEC POWER COMPANY
filiales et subsidiaires

Ceci est la onzième d'une série d'annonces sur la Conservation Forestière.